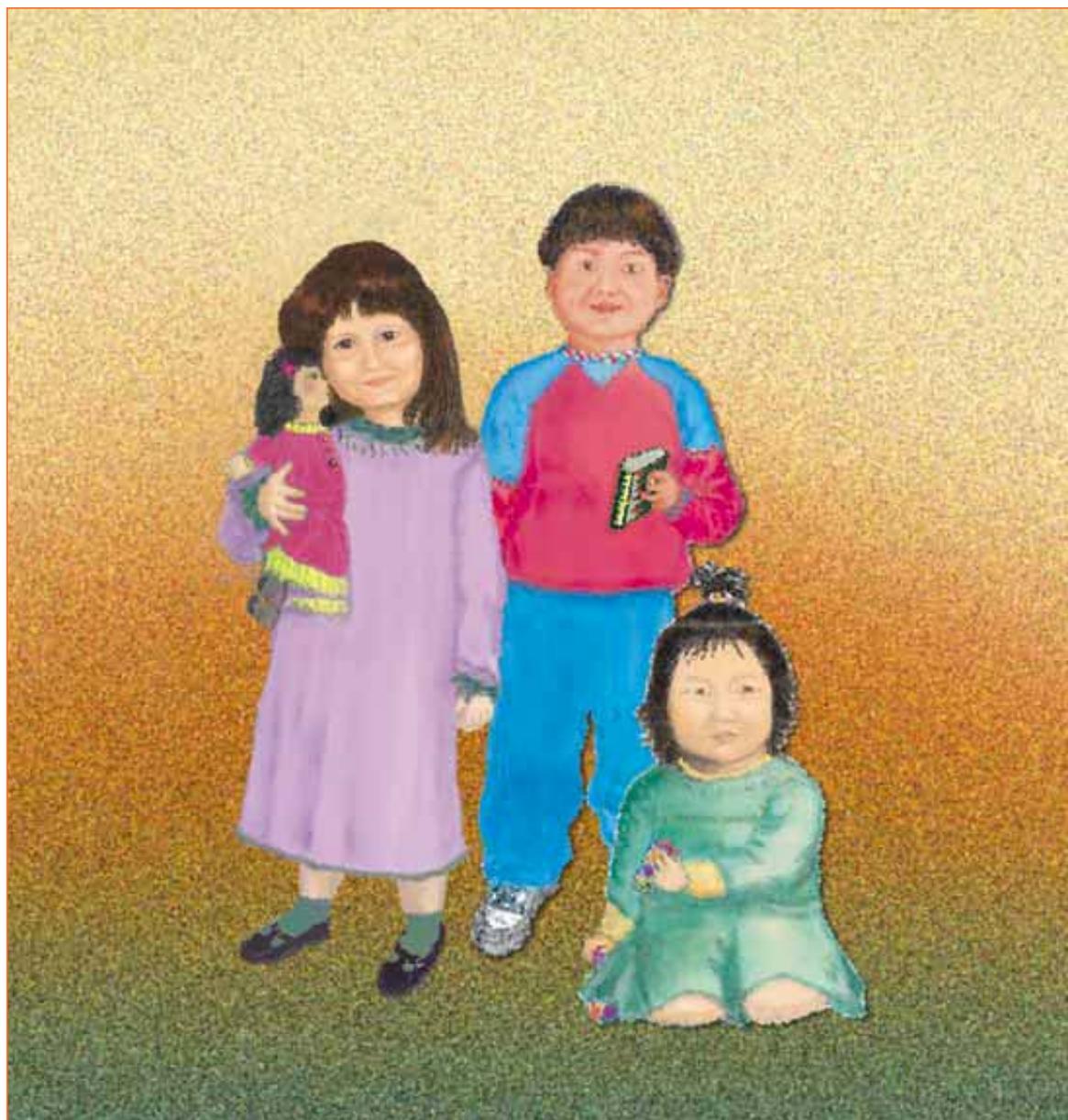


La Prestation nationale pour enfants chez les Premières nations

Rapport d'étape 2000



Affaires indiennes
et du Nord Canada

Indian and Northern
Affairs Canada

Canada 



Publié avec l'autorisation du
ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien
Ottawa, 2001
www.ainc.gc.ca

QS-7021-000-FF-A1
N° de catalogue R2-111/2000F
ISBN 0-662-85006-8

© Ministre des Travaux publics et
Services gouvernementaux Canada

This publication is also available in English under the title:
First Nations National Child Benefit - Progress Report 2000

Au nom de la Direction des programmes et des politiques socio-économiques, nous avons eu le plaisir de collaborer avec les Premières nations de tout le pays à la publication de ce premier rapport d'étape sur la Prestation nationale pour enfants chez les Premières nations. Nous avons ainsi réaffirmer l'engagement du gouvernement fédéral d'appuyer la participation des Premières nations à l'initiative globale de la Prestation nationale pour enfants.

L'

initiative de la Prestation nationale pour enfants a été mise en œuvre en juillet 1998 après que les ministres des services sociaux ont convenu que les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ainsi que les Premières nations qui assurent la prestation de l'aide sociale doivent joindre leurs efforts pour enrayer la pauvreté chez les enfants au Canada. Cette initiative conjointe procure aux familles, à l'extérieur du cadre de l'aide sociale, le soutien et les services dont elles ont besoin pour améliorer leur vie et celle de leurs enfants.

Pour aider les familles à sortir du cercle de la pauvreté, la Prestation nationale pour enfants vise à faire en sorte qu'aucune famille n'ait à choisir entre un emploi et les prestations pour leurs enfants. La Prestation nationale pour enfants aide à prévenir et à réduire le niveau de pauvreté chez les enfants, en renforçant l'idée qu'il est toujours préférable pour les parents de travailler, et réduit les chevauchements et dédoublements de programmes et de services.

Les Premières nations jouent un rôle important dans la conception et la mise en œuvre des programmes et des services financés dans le cadre de la Prestation nationale pour enfants. Tout comme la plupart des provinces et des territoires, les Premières nations qui assurent la prestation de l'aide sociale ont le loisir de réinvestir les économies dans des programmes et services qui répondent aux besoins et aux priorités de leurs collectivités.

Les Premières nations déterminent leurs propres initiatives de réinvestissement de façon à répondre aux priorités et aux besoins locaux, que ce soit par la création de nouveaux programmes et services pour les familles ayant des enfants ou par l'enrichissement de la gamme actuelle de programmes de soutien à l'emploi dans la collectivité.

Nous entamons la troisième année d'application du programme de Prestation nationale pour enfants, et il importe de réfléchir sur la façon dont cette initiative fait une différence dans la vie et les collectivités des Premières nations. C'est là l'objectif du Rapport d'étape, rédigé particulièrement pour garder présentes à l'esprit les Premières nations et pour souligner les répercussions que la Prestation nationale pour enfants a eu et continue d'avoir sur ces collectivités.

Direction des programmes pour enfants



DES HORIZONS PLUS VASTES, FAIRE UNE DIFFÉRENCE



Merci à tous les participants qui ont pris part au processus d'auto-évaluation de la Prestation nationale pour enfants au cours de 1999-2000.

- Programmes pour enfants de la Direction générale de la politique et des programmes sociaux, Affaires indiennes et du Nord Canada.

Sommaire	4
Chapitre 1 - Objectif du présent rapport	5
Chapitre 2 - La Prestation nationale pour enfants	6
• Aperçu	
• Mode de fonctionnement	
• Investissements provinciaux et territoriaux au profit des enfants	
• Résumé	
Chapitre 3 - les Premières nations et la Prestation nationale pour enfants	9
• Les enfants des Premières nations au Canada	
• Succès récents	
• Les Premières nations et la Prestation nationale pour enfants	
• Programmes de réinvestissement des Premières nations	
• Qui en sont les bénéficiaires ?	
• Données de 1998-1999	
• Données de 1999-2000	
• Données de 2000-2001	
• Résumé	
Chapitre 4 - Faire connaître les faits	17
<i>Soins à l'enfance et garderies</i>	
• Première nation de Pikangikum en Ontario - Abinogeesh-Wi-Gamik ou « lieu des enfants »	
<i>Nutrition de l'enfant</i>	
• Première nation Ojibway de Brokenhead au Manitoba - programme de déjeuners de l'école Sergeant Tommy Prince	
• Première nation Ojibway de Poplar River au Manitoba - programme de subvention des formules de lait pour nourrissons	
<i>Développement du jeune enfant</i>	
• Première nation de O'Chiese en Alberta - programme de développement du jeune enfant	
<i>Emploi et formation</i>	
• Première nation de Kanesatake au Québec - programme d'encadrement pour les hommes	
<i>Divers</i>	
• Première nation de Carry the Kettle en Saskatchewan - soutien d'urgence aux familles	
• Première nation de Kanesatake au Québec - programme « de bons habits d'hiver »	
• Centre d'amitié Skookum Jim de Whitehorse au Yukon - programmes d'action en faveur des jeunes	
• Première nation de Squamish de la Colombie-Britannique - camp de développement culturel Ayateway de la nation Squamish	
Chapitre 5 - Suivi des progrès	24
• Cadre de responsabilisation et d'évaluation	
• Activités de suivi et d'évaluation	
• Processus d'auto-évaluation	
Chapitre 6 - Leçons apprises	29
Chapitre 7 - Prochaines étapes	31
Annexes	
• Annexe 1 - Données sur les dépenses des Premières nations par domaine de programmes	32
• Annexe 2 - Investissements provinciaux et territoriaux au profit des enfants	33
• Annexe 3 - Auto-évaluation de la Prestation nationale pour enfants, Premières nations participantes, 1998-1999	35
• Annexe 4 - Ressources à des Affaires indiennes et du Nord Canada	36



La Prestation nationale pour enfants (PNE)

- La Prestation nationale pour enfants est une initiative conjointe des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux qui soutient les enfants et les familles.¹
- Les trois objectifs de la Prestation nationale pour enfants sont : aider à prévenir et à réduire la pauvreté infantile, favoriser la participation au marché du travail, réduire les chevauchements et dédoublements de programmes.
- L'initiative de la Prestation nationale pour enfants consiste en une série de programmes et de services offerts partout au Canada et conçus pour améliorer les prestations et services destinés aux familles à faible revenu ayant des enfants. Cette initiative représente un investissement considérable au profit des enfants du Canada.

Lignes directrices des réinvestissements dans la Prestation nationale pour enfants

- Les réinvestissements dans la Prestation nationale pour enfants sont l'occasion pour les Premières nations d'élaborer des programmes innovateurs adaptés aux objectifs de la Prestation nationale pour enfants et à la situation unique des collectivités des Premières nations.
- En 1998-1999, les Premières nations disposaient d'environ 30,8 millions de dollars pour le réinvestissement dans les programmes de la Prestation nationale pour enfants. Ce montant a augmenté d'environ 20 millions de dollars en 1999-2000, pour atteindre la somme totale de 48,76 millions de dollars.
- Les types de programmes et de services offerts aux parents et à leurs enfants se divisent en cinq grands secteurs : soins à l'enfance et garderies, nutrition de l'enfant, développement du jeune enfant, emploi et formation et programmes divers (p. ex. enseignement de la culture et des traditions, loisirs et action en faveur des jeunes).

Suivi des progrès

- Le suivi continu et l'évaluation périodique que les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux de même que les Premières nations effectuent de la Prestation nationale pour enfants et de ses répercussions sur le niveau de pauvreté chez les enfants sont essentiels pour assurer l'atteinte des objectifs du programme.
- Une évaluation de la Prestation nationale pour enfants et de son efficacité pour les Premières nations et leurs collectivités fera le point sur les répercussions que les nombreux programmes de réinvestissement ont sur ces collectivités.
- La participation des Premières nations au processus d'évaluation comprend : des relations de travail avec l'Assemblée des Premières Nations, la participation des membres des Premières nations au groupe de travail chargé de l'évaluation de la Prestation nationale pour enfants chez les Premières nations, la rétroaction des collectivités des Premières nations servant à produire des résultats à court et à moyen terme, une auto-évaluation par les Premières nations des projets de réinvestissement, des entrevues avec les Premières nations et des cercles de dialogue à introduire dans les évaluations intérimaires et finales.

¹ Le gouvernement du Québec, même s'il est d'accord avec les principes fondamentaux de la Prestation nationale pour enfants, laquelle vise à augmenter les ressources disponibles pour les enfants démunis et à promouvoir le maintien de l'effectif et le retour sur le marché du travail, n'a pas participé à l'élaboration de celle-ci parce qu'il souhaite assumer la gestion du soutien du revenu pour les enfants du Québec. Par conséquent, toute référence aux positions communes fédérales, provinciales et territoriales dans le présent rapport n'inclut pas le Québec. Les politiques familiales mises en place par le Québec sont en accord avec la Prestation nationale pour enfants.

Ce premier Rapport d'étape 2000 sur la Prestation nationale pour enfants chez les Premières nations a été rédigé expressément pour les Premières nations. Il s'appuie sur des renseignements, aussi bien rédactionnels que numériques, qui reflètent les expériences des Premières nations avec le volet de réinvestissement de la Prestation nationale pour enfants et les répercussions que ce volet a sur les Premières nations et leurs collectivités.



Le volet de réinvestissement de la Prestation nationale pour enfants vise à susciter un sentiment de propriété collective à l'égard des programmes conçus par les Premières nations en vue de répondre expressément aux besoins divers et particuliers de leurs collectivités. Ces objectifs peuvent être atteints de différentes façons. Ainsi, certaines collectivités ont élaboré des « stratégies de santé et de bien-être » qui traduisent une vision à long terme et les objectifs que la collectivité a fixés pour sa population. Dans ce cas, les fonds de réinvestissement de la Prestation nationale pour enfants peuvent être utilisés pour aborder un ou plusieurs aspects de ces stratégies. Par exemple, si une collectivité entreprend d'enseigner à ses jeunes la nutrition et l'importance de prendre un déjeuner nutritif, des programmes de nutrition et de déjeuners dans les écoles peuvent être mis sur pied dans le cadre de la Prestation nationale pour enfants afin d'atteindre cet objectif. Dans d'autres cas, les collectivités ont lancé de nouveaux programmes grâce aux fonds de la Prestation nationale pour enfants, programmes qui n'existeraient pas autrement. Les programmes axés sur la culture et le maintien des traditions en sont des exemples.

L'objectif principal du présent rapport est de relater les faits et de donner des exemples sur la façon dont les Premières nations ont utilisé le volet de réinvestissement de la Prestation nationale pour enfants. Ce dernier leur accorde la souplesse et une certaine marge de manœuvre dans la conception et l'élaboration de programmes communautaires innovateurs pour leurs enfants et dans le renforcement de leurs collectivités pour les générations à venir. La nature des programmes varie d'une collectivité à l'autre.

Comme le démontre le rapport, les Premières nations peuvent être fières des programmes innovateurs et créatifs qu'elles ont mis sur pied grâce au volet de réinvestissement de la Prestation nationale pour enfants dans le but d'améliorer la qualité de vie des familles. Ce rapport constitue un forum qui permet de montrer aux Premières nations de partout au Canada ainsi qu'au reste de la population canadienne comment l'initiative de réinvestissement de la Prestation nationale pour enfants a été mise en œuvre dans les collectivités des Premières nations.

CONSEIL DE LA NATION HURONNE WENDAT, AU QUÉBEC

Cette collectivité a utilisé les fonds de réinvestissement de la Prestation nationale pour enfants pour tenir le comptoir Agoshin; il s'agit d'un centre de produits alimentaires et de vêtements qui a créé des emplois pour deux prestataires de l'aide sociale et qui fournit des services réguliers aux familles à faible revenu ayant des enfants. Ces services comprennent l'approvisionnement en aliments et en vêtements à bas prix ainsi que l'utilisation d'une cuisine collective, d'une salle de réunion et d'un service de référence qui aide les gens à trouver les ressources dont ils ont besoin.



APERÇU

Au cours de la dernière décennie, le gouvernement canadien a entrepris diverses démarches pour accorder une grande priorité aux enfants et à leur bien-être. Ces démarches comprennent des stratégies relatives aux politiques, des programmes nouveaux et enrichis, des modifications législatives et des initiatives menées avec les secteurs bénévoles et privés. On pense ici à la Prestation nationale pour enfants et au Programme d'action nationale pour les enfants, programmes au cœur desquels se situent la vision et les valeurs reliés aux enfants, fondées sur la conviction que le bien-être des enfants est une priorité pour tous les Canadiens et Canadiennes.



La réduction de la pauvreté, notamment dans les familles ayant des enfants, est une priorité constante des gouvernements au Canada. En plus de l'insécurité et des difficultés économiques, la pauvreté entraîne souvent une perte de possibilités de participer de façon significative à la vie sociale et publique. Parmi les mesures importantes qui ont été prises pour résoudre le problème de la pauvreté des familles et des enfants, on compte la création du système de la Prestation nationale pour enfants, une initiative conjointe des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et des Premières nations. Cette dernière prévoit des mesures simultanées provenant de tous les ordres de gouvernement. Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux collaborent pour faire de l'investissement dans l'enfance une priorité nationale. Cette coopération entre les gouvernements au profit des enfants est le pivot du système de la Prestation nationale pour enfants.

Avant la mise en œuvre de l'initiative en juillet 1998, les parents ayant un faible revenu recevaient des allocations familiales plus faibles que celles des parents vivant de l'aide sociale. Par conséquent, les parents devaient souvent choisir entre le fait de demeurer prestataires de l'aide sociale afin de continuer à recevoir les allocations importantes destinées aux enfants ou celui de se trouver un emploi et ainsi risquer de perdre ces prestations.

La Prestation nationale pour enfants comporte objectifs : aider à prévenir et à réduire la pauvreté chez les enfants, aider les parents de famille à faible revenu à intégrer le marché du travail et réduire les chevauchements et les doublages de programmes par une harmonisation plus rigoureuse des programmes et une administration simplifiée.



MODE DE FONCTIONNEMENT

Le gouvernement du Canada offre sa contribution à la Prestation nationale pour enfants par l'entremise du régime fiscal. Dans les budgets de 1997 et de 1998, il a investi 1,7 milliard de dollars annuellement dans cette initiative nationale. Cet investissement s'est poursuivi dans les budgets de 1999 et de 2000 avec un investissement supplémentaire de 850 millions de dollars par année. Par conséquent, le soutien du gouvernement fédéral au revenu des familles ayant des enfants a augmenté d'environ 40 p. 100. La majeure partie de cet investissement supplémentaire vise les familles à faible revenu ayant des enfants.

La Prestation nationale pour enfants allie les prestations financières aux parents, sous forme de Prestation fiscale canadienne pour enfants, avec une disponibilité et une accessibilité accrues aux programmes et aux mesures de soutien à l'intérieur de la collectivité. La Prestation fiscale canadienne pour enfants allie la prestation fiscale pour enfants et le supplément de la Prestation nationale pour enfants pour assurer un paiement mensuel aux familles ayant des enfants âgés de moins de 18 ans.

La Prestation nationale pour enfants combine de nouveaux investissements fédéraux avec de « nouvelles répartitions » de ressources provinciales, territoriales et des Premières nations. Le gouvernement fédéral a augmenté son soutien du revenu à toutes les familles à faible revenu par l'entremise de la Prestation fiscale canadienne pour enfants et du supplément de la Prestation nationale pour enfants, en veillant à ce que personne ne reçoive moins d'argent que les années précédentes. Les gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi que les Premières nations rajustent leurs versements d'aide sociale pour les prestataires ayant des enfants par un montant égal à l'augmentation fédérale. Ces rajustements sont ensuite « réinvestis » dans des programmes communautaires pour les familles à faible revenu.

Les enfants bien encadrés aujourd'hui ont plus de chances de devenir des adultes sains, responsables et attentionnés.

La Prestation nationale pour enfants est un nouvel investissement de taille au profit des enfants canadiens.

- La Prestation nationale pour enfants : Rapport d'étape 1999

INVESTISSEMENTS PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX AU PROFIT DES ENFANTS

Lorsqu'une province ou un territoire investit plus que la valeur de ses rajustements à l'aide sociale, AINC peut accroître les ressources financières accordées à ces provinces et territoires pour faire en sorte que les enfants et les familles des Premières nations aient accès à un niveau équivalent de programmes et de services offerts dans l'ensemble de la compétence. C'était le cas en Saskatchewan et au Yukon.

Saskatchewan

Dans la première phase de la Prestation nationale pour enfants (1998-1999), la Saskatchewan a investi au total 13,01 millions de dollars dans les initiatives reliées à la Prestation nationale pour enfants durant une période de neuf mois allant du 1er juillet 1998 au 31 mars 1999. La province a consacré des fonds de réinvestissement à trois nouveaux programmes visant les enfants : le régime de prestations pour enfants de la Saskatchewan, le supplément au revenu gagné de la Saskatchewan et les prestations de santé pour les familles. D'autres fonds fédéraux étaient requis pour s'assurer que des programmes de soutien du revenu comparables étaient disponibles pour les Premières nations en Saskatchewan.

Yukon

En 1999-2000, le Yukon a investi environ 600 000 dollars en fonds supplémentaires pour mettre en œuvre la prestation pour enfants du Yukon, une prestation qui assure un revenu supplémentaire aux familles à faible revenu, qu'elles soient composées de travailleurs à petit salaire ou de prestataires. Le versement de fonds va au-delà des fonds de réinvestissement libérés par la mise en place de la seconde phase de la Prestation nationale pour enfants de 1998-1999 et compense donc les dépenses en aide sociale du gouvernement du Yukon. Au Yukon, AINC finance l'aide sociale accordée à tous les Indiens inscrits dans le territoire, aussi bien dans les réserves qu'à l'extérieur de celles-ci.

La prestation pour enfants du Yukon est un programme universel destiné à toutes les familles ayant des enfants âgés de moins de 18 ans. Elle vise à faire en sorte que les familles prestataires de l'aide sociale et les familles à faible revenu au Yukon reçoivent un appui financier suffisant pour les aider à élever leurs enfants. La prestation est non imposable et n'est pas considérée comme revenu dans le calcul des prestations d'aide sociale. Une allocation complète de 300 \$ par année et par enfant est mise à la disposition des familles dont le revenu net est inférieur à 16 700 \$.

RÉSUMÉ

Conformément aux objectifs de l'initiative de la Prestation nationale pour enfants, ces programmes visent à prévenir et à réduire le niveau de pauvreté chez les enfants, à promouvoir la réintégration du marché du travail et à réduire les chevauchements et les dédoublements.

PREMIÈRE NATION DE MUSKODAY, EN SASKATCHEWAN

En utilisant les fonds de la Prestation nationale pour enfants, cette collectivité a mis en place un programme qui enseigne les connaissances pratiques de base, dont le maintien de l'engagement à un nouvel emploi, l'adaptation aux heures de travail, la gestion du temps, la gestion de l'argent, le sens des responsabilités et le leadership. Ce programme est offert aux parents et les aide à acquérir les compétences nécessaires pour prendre part au marché du travail.

LES ENFANTS DES PREMIÈRES NATIONS AU CANADA

Le gouvernement du Canada s'efforce d'améliorer le bien-être des peuples autochtones, notamment des enfants autochtones, afin de s'assurer que tous les Canadiens et Canadiennes partagent les avantages collectifs du succès qu'a connu le Canada en tant qu'endroit où il fait bon vivre. En vertu de *Rassembler nos forces : le plan d'action du Canada pour les questions autochtones*, il convient d'insister sur le fait de renforcer les collectivités et les économies, et d'appuyer les gens. À cette fin, le gouvernement fédéral a la responsabilité de s'assurer que des programmes existent pour les enfants des Premières nations vivant dans les réserves, qu'ils sont comparables à ceux offerts à l'ensemble des enfants canadiens et qu'ils favorisent le développement des collectivités des Premières nations.



Le contexte dans lequel s'inscrit l'action gouvernementale pour les enfants et les familles est également conditionné par le profil démographique changeant du pays. Avec un taux de natalité supérieur à la moyenne canadienne, la population autochtone est celle dont la croissance est la plus rapide au Canada. Les Autochtones représentent environ 4,5 p. 100 de la population canadienne, un pourcentage qui a presque doublé au cours des 15 dernières années.

Les différences sur le plan des conditions socioéconomiques entre les Indiens inscrits², les membres des Premières nations vivant dans les réserves et l'ensemble de la population canadienne totale apparaissent clairement tant au sein des collectivités des Premières nations que dans la population canadienne en général. En 1996, le nombre moyen d'enfants au sein de la population des Indiens inscrits vivant dans les réserves était de 2,1 par famille, comparativement à 1,2 dans l'ensemble de la population canadienne. Le taux de natalité des Premières nations, de 27 naissances pour 1 000 personnes, est deux fois supérieur à la moyenne nationale. Le taux de mortalité infantile, même s'il est en baisse, demeure le double de celui de la population non autochtone.

En 1996, près du tiers des enfants autochtones âgés de moins de 15 ans vivaient dans une famille monoparentale, ce qui correspond à un taux deux fois plus élevé que celui de la population en général; 40 p. 100 des enfants autochtones habitant en milieu urbain vivent dans des familles monoparentales. Selon le recensement de 1996, le caractère généralisé des familles monoparentales maternelles chez les Indiens inscrits (23 p. 100) est environ deux fois plus élevé que le taux rapporté pour les familles monoparentales maternelles dans la population canadienne en général (12,1 p. 100). Comparativement à la population canadienne dans son ensemble, le nombre de familles monoparentales paternelles en 1996 était près de deux fois plus élevé chez les Indiens inscrits habitant dans les réserves.



2 L'expression « Indien inscrit » s'applique aux personnes, vivant dans les réserves ou non, inscrites en vertu de la Loi sur les Indiens.

SUCCÈS RÉCENTS

Les Indiens inscrits, vivant dans les réserves ou non, réalisent des gains constants sur le plan de l'éducation, et un plus grand nombre d'Indiens inscrits terminent maintenant leurs études. Le taux d'inscription aux études postsecondaires pour la population des Indiens inscrits âgée de 17 à 34 ans est demeuré relativement constant. Le nombre d'Indiens inscrits et d'Inuits fréquentant des établissements d'enseignement postsecondaire a presque doublé entre 1988-1989 et 1998-1999 et le pourcentage d'Indiens inscrits titulaires d'un diplôme universitaire a augmenté d'environ 50 p. 100 depuis 1996.

En 1996, parmi la population d'Indiens inscrits âgée de 15 ans ou plus et fréquentant l'école, 80,5 p. 100 étudiaient à temps plein, soit 10 p. 100 de plus que l'ensemble de la population canadienne. Des efforts en vue de rétrécir l'écart de revenus ont été déployés entre 1990 et 1995. Pour les Indiens inscrits vivant dans les réserves, on a constaté une amélioration chez les personnes ayant suivi une formation professionnelle ou non universitaire entre 1991 et 1996. Au sein de la population des Indiens inscrits, les gains des femmes provenant d'un emploi ont augmenté par rapport à ceux des hommes entre 1990 et 1995.

LES PREMIÈRES NATIONS ET LA PRESTATION NATIONALE POUR ENFANTS

Le mode de fonctionnement de la Prestation nationale pour enfants pour les Premières nations diffère de celui appliqué dans les provinces et les territoires. Bien que les buts et objectifs généraux soient les mêmes dans tous les cas, les Premières nations ont tendance à se concentrer sur la réduction du niveau de pauvreté chez les enfants et sur la promotion de la réintégration du marché du travail. On poursuit cet objectif surtout par l'entremise du volet de réinvestissement de la Prestation nationale pour enfants.

Les Premières nations jouent un rôle important dans la mise en œuvre de la Prestation nationale pour enfants, car elles en administrent le volet de réinvestissement. Comme le font les provinces et les territoires, les Premières nations responsables de l'aide sociale jouissent de la marge de manœuvre nécessaire pour réinvestir les économies tirées des rajustements de l'aide sociale dans des programmes et des services adaptés aux besoins et aux priorités, tout en poursuivant les buts généraux de la Prestation nationale pour enfants.

Il existe environ 600 Premières nations dans tout le pays qui participent au programme de la Prestation nationale pour enfants. Chaque collectivité met en œuvre les programmes de réinvestissement de la Prestation nationale pour enfants selon les lignes directrices en vigueur dans la province ou le territoire qu'elle habite. Une fois les programmes appliqués, AINC demande aux Premières nations de produire des rapports annuels sur l'utilisation des fonds de la Prestation nationale pour enfants et sur le nombre d'enfants et de familles bénéficiaires du programme. L'information contenue dans le présent rapport d'étape a été compilée à partir de ces renseignements.

La Prestation nationale pour enfants nous a permis d'obtenir les fonds et les services nécessaires pour faire de la prévention dans les collectivités, et la façon d'y parvenir commence avec les enfants et les familles. La prévention commence particulièrement avec les jeunes enfants et se poursuit au fur et à mesure qu'ils vieillissent.

- Jon Spotted Eagle, Première nation d'Okanagan

Durant la première année de mise en œuvre du programme de Prestation nationale pour enfants, les Premières nations ont réinvesti environ 30,3 millions de dollars dans des programmes qui profitent aux enfants et aux familles. En 1999-2000, ce montant a augmenté à environ 48,26 millions de dollars, ce qui correspond à une augmentation d'environ 22 millions de dollars par rapport à 1998-1999. Les projections pour l'exercice 2000-2001 sont estimées à environ 55,19 millions de dollars.

PROGRAMMES DE RÉINVESTISSEMENT DES PREMIÈRES NATIONS

Le volet de réinvestissement de la Prestation nationale pour enfants procure un sens de propriété collective des programmes élaborés parce que ces derniers sont conçus par les Premières nations, pour répondre aux besoins uniques et particuliers de leurs collectivités. Le volet de réinvestissement offre aux Premières nations la souplesse et la variabilité nécessaire pour concevoir et élaborer des programmes innovateurs communautaires qui se fondent sur la culture, qui répondent aux besoins particuliers et uniques des collectivités et qui fournissent un soutien aux enfants et aux familles qui vivent dans les réserves.

Les programmes mis sur pied par les Premières nations varient d'une collectivité à l'autre et couvrent une plus grande gamme de domaines de programmes que celle de leurs homologues provinciaux et territoriaux. Deux raisons expliquent cet état de fait : les montants disponibles pour les Premières nations dans le cadre de la Prestation nationale pour enfants varient en fonction de la taille et de la population de la collectivité, et les Premières nations adaptent leur réinvestissement aux besoins particuliers de leurs collectivités. C'est ainsi que des Premières nations vivant dans la même province ou le même territoire peuvent se concentrer sur différents secteurs de réinvestissement en fonction des priorités et de la situation de leur collectivité, à condition que le réinvestissement cadre avec les objectifs de la Prestation nationale pour enfants.

Les programmes de réinvestissement de la Prestation nationale pour enfants chez les Premières nations se divisent en cinq grands domaines :

Soins à l'enfance et garderies - Programmes visant l'établissement et l'amélioration des garderies et la prestation de services de soins à l'enfance qui permettent à plus de familles à faible revenu d'avoir accès aux garderies ou à une réduction des frais de garderie. Les programmes de garderies comprennent l'amélioration des centres de garderie actuels, l'augmentation du nombre de places en garderie et les soins aux enfants dont les parents suivent un programme d'emploi ou de formation.

Nutrition de l'enfant - Programmes visant l'amélioration de la santé et du bien-être des enfants en offrant des repas à l'école de même que de l'information aux parents sur les questions relatives à la nutrition familiale et à la préparation des repas. Par exemple : programmes d'information sur l'alimentation, paniers d'aliments et programmes de repas (repas chauds, déjeuners et collations) à l'école.

Développement du jeune enfant - Programmes visant une intervention précoce pour les parents désireux de donner à leurs enfants un bon départ dans la vie. Par exemple : compétences parentales et halte-garderies pour les parents.

Emploi et formation - Programmes visant à perfectionner les compétences de la personne et à augmenter ainsi ses chances de trouver du travail. Par exemple : développement de l'emploi et des compétences, programmes d'emplois d'été pour les jeunes et ateliers de perfectionnement personnel.

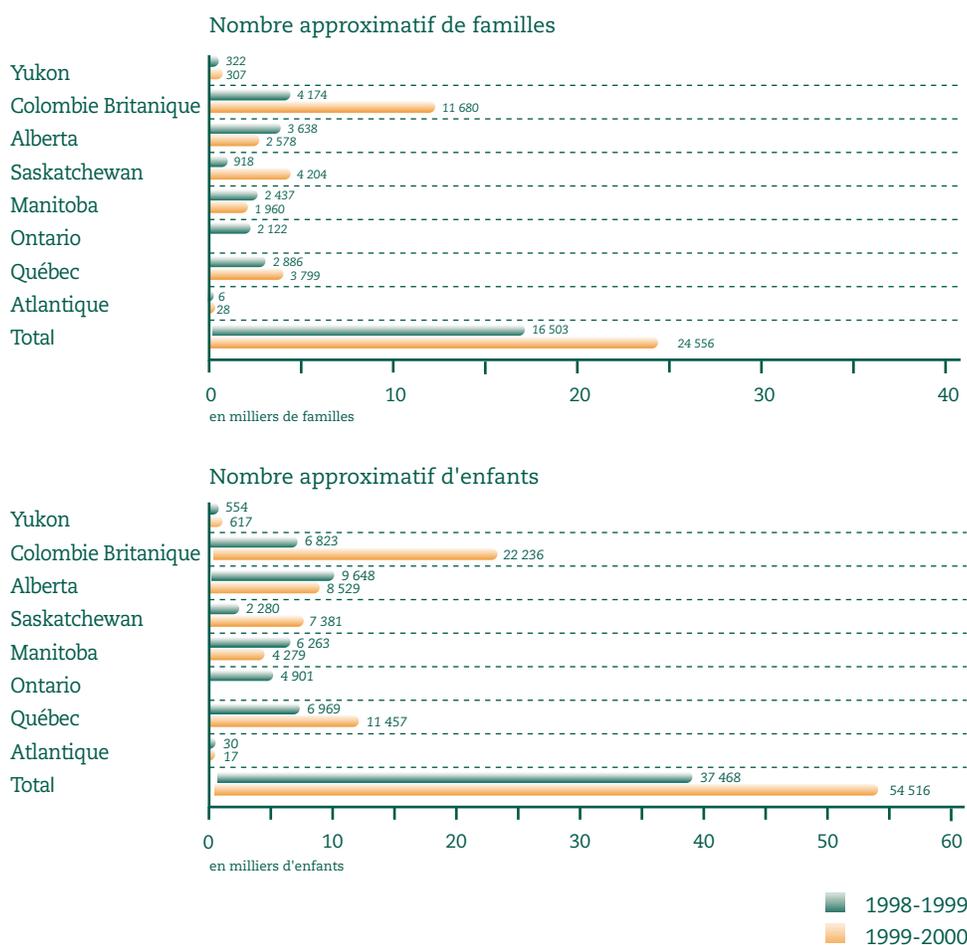
Divers - Les programmes de la Prestation nationale pour enfants qui entrent dans la présente catégorie représentent une grande variété de domaines. Par exemple : sensibilisation à la culture et enseignement des traditions, activités de loisir et suppléments



QUI EN SONT LES BÉNÉFICIAIRES

Bien qu'il soit difficile d'évaluer le nombre d'enfants et de familles qui profitent directement de la Prestation nationale pour enfants, il est évident qu'un nombre important de membres des Premières nations participent aux programmes de réinvestissement. Les chiffres suivants ont été soumis par les Premières nations, mais il est possible qu'un plus grand nombre d'enfants profite du programme que ne l'indiquent les statistiques. Dans certains cas, les Premières nations ont combiné les ressources de la Prestation nationale pour enfants avec les ressources existantes accordées pour un programme courant (par exemple, programme Bon départ à l'intention des Autochtones, Services de garde à l'intention des Premières nations et des Inuits). Les données présentées ci-dessous ne comprennent que les Premières nations envers lesquelles la PNE a des responsabilités financières et excluent les Premières nations qui bénéficient de l'autonomie gouvernementale dans les régions de l'Atlantique, du Québec, de la Colombie-Britannique et du Yukon.

BÉNÉFICIAIRES POUR LES INITIATIVES DE LA PRESTATION NATIONALE POUR ENFANTS



Nota :

1998-1999 Au Yukon, le nombre de Premières nations qui présentent des rapports a été révisé pour tenir compte des huit Premières nations qui ont fourni leurs données.

1999-2000 En Ontario, l'information n'était pas disponible.
Dans la région de l'Atlantique, l'information est incomplète.

Données de 1998-1999

FONDS DISPONIBLES AUX PREMIÈRES NATIONS POUR LES INITIATIVES DE LA PRESTATION NATIONALE POUR ENFANTS

Région	Fonds prévus pour les initiatives de la Prestation nationale pour enfants (M \$) ³
Yukon	0,2 \$
Colombie-Britannique	2,3 \$
Alberta	1,7 \$
Saskatchewan	4,4 \$
Manitoba	4,3 \$
Ontario ⁴	2,7 \$
Québec ⁵	7,5 \$
Atlantique ⁶	1,0 \$
Total	24,1 \$
Enveloppe de réinvestissement supplémentaire ⁷	6,7 \$
Total final	30,8 \$

3 Les bandes financées en vertu des ententes pluriannuelles (par exemple, modes optionnels de financement, ententes de transfert financier et ententes de financement Canada-Premières nations) sont exclues des totaux des régions de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de l'Ontario et de l'Atlantique. Le financement de l'aide sociale et des initiatives prises dans le cadre de la Prestation nationale pour enfants dans les Territoires du Nord-ouest et le Nunavut est assuré par les gouvernements territoriaux. Les bandes autonomes du Yukon sont également exclues.

4 Ces sommes ne comprennent pas les cas de soutien unique qui relèvent du ministère des Services sociaux et communautaires et qui ont pu être transférés avant le 31 mars 2000 pour l'Ontario.

5 Pour le Québec, le montant inclut les économies provenant de la nouvelle allocation familiale et du supplément de la Prestation nationale pour enfants. Le total comprend les économies estimées tirées des ententes de transfert financier pour huit collectivités.

6 Les chiffres pour la région de l'Atlantique ne comprennent pas le Nouveau-Brunswick.

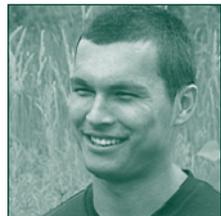
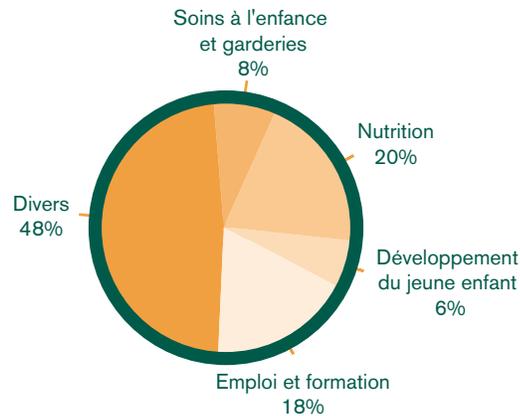
7 L'enveloppe de réinvestissement supplémentaire est basée sur les sommes supplémentaires reçues par les provinces et les territoires dans la mesure où ils investissent davantage dans les programmes d'allocations et de soutien du revenu reliés à la Prestation nationale pour enfants, au-delà du niveau de leurs économies réinvesties de la Prestation nationale pour enfants. Lorsqu'une province ou un territoire réinvestit plus que la valeur de ses remboursements dans des programmes de soutien du revenu, AINC peut être tenu d'augmenter les ressources pour permettre aux Premières nations vivant dans les réserves d'avoir accès à un niveau équivalent de programmes et de services. Ainsi, durant l'exercice 1998-1999, la Saskatchewan a mis sur pied la prestation pour enfants de la Saskatchewan (Saskatchewan Child Benefit). Un montant supplémentaire de 8,1 millions de dollars était disponible pour le réinvestissement.

Quand nous avons commencé à examiner les critères et le financement mis à notre disposition par la Prestation nationale pour enfants, nous avons constaté que nous pouvions réaliser beaucoup de choses.

- Lorna Joseph, Première nation de Squamish

RÉINVESTISSEMENTS DES PREMIÈRES NATIONS PAR DOMAINE DE PROGRAMME

Par ordre de priorité, les domaines suivants occupaient le centre des efforts de réinvestissement des Premières nations durant l'exercice 1998-1999 :



Pour les collectivités des Premières nation au Canada, la Prestation nationale pour enfants fait toute la différence.

- Adam Beach, acteur .

Vidéo « Des horizons plus vastes. Faire une différence ».

Voici la ventilation des dépenses des Premières nations selon les programmes :

DÉPENSES RÉELLES POUR LES INITIATIVES DE LA PRESTATION NATIONALE POUR ENFANTS DURANT L'EXERCICE 1998-1999 ⁸

Initiatives de la Prestation nationale pour enfants par type de programme	Dépenses réelles totales pour les initiatives de la Prestation nationale pour enfants (M \$)
Soins à l'enfance et garderies	810 589,00 \$
Nutrition de l'enfant	4 029 434,04 \$
Développement du jeune enfant	389 238,00 \$
Emploi et formation	4 066 230,00 \$
Divers	5 776 075,91 \$
Total partiel ⁹	15 471 566,95 \$
Enveloppe de réinvestissement supplémentaire	6 700 000,00 \$
Réinvestissement régional supplémentaire ¹⁰	174 690,95 \$
Dépenses supplémentaires par les Premières nations avec ententes pluriannuelles et ententes de financement détaillées ¹¹	8 693 431,00 \$
Dépenses totales rapportées	31 039 688,90 \$

⁸ Ces chiffres ont été compilés à partir de données rapportées à AINC par les Premières nations.

⁹ Comprend un montant de 400 000 \$ en Ontario qui n'a pas été ventilé par domaine de programmes.

¹⁰ La région de l'Alberta a dépensé un montant supplémentaire allant au-delà du montant total projeté de 1,7 million de dollars durant l'exercice 1998-1999.

¹¹ Dans certains cas, les Premières nations n'ont pas été capables de réaliser le programme de réinvestissement dans l'exercice 1998-1999, mais elles le seront pour l'exercice 1999-2000. Dans le cas des Premières nations soumises à des ententes pluriannuelles, nous ne sommes pas en mesure de fournir les résultats et les dépenses du programme à cause des conditions particulières de ce type d'entente. Les sommes de la Prestation nationale pour enfants sont incluses dans le budget central pour lequel elles disposent déjà d'une souplesse de gestion. Elles ont élaboré leur propre approche envers la Prestation nationale pour enfants, qui peut être vérifiée par une évaluation de gestion régionale de l'entente fédérale de transfert financier. Dans le cas des Premières nations soumises à des ententes de financement remboursable, les Premières nations qui ont reçu le financement de la Prestation nationale pour enfants n'ont pas toutes soumis un rapport formel à AINC. Ceci est attribuable en partie au fait que l'argent a été reçu par la Première nation vers la fin de l'exercice, ce qui ne lui a pas laissé le temps d'élaborer et de mettre en place les initiatives propres à la Prestation nationale pour enfants, mais qui lui a plutôt permis de financer les programmes existants qui ont profité aux enfants vivant dans les réserves (par exemple, Services de garde à l'intention des Inuits et des Premières nations et programme Bon départ à l'intention des Autochtones).

Données de 1999-2000

L'exercice 1999-2000 a marqué le début de la deuxième phase de la Prestation nationale pour enfants. À ce jour, le gouvernement fédéral a investi une somme supplémentaire de 850 millions de dollars dans le système de Prestation nationale pour enfants. Cela s'est traduit par le réinvestissement par les Premières nations d'une somme de près de 52 millions de dollars dans les programmes et les services pour les familles ayant des enfants. En basant sur les tendances de réinvestissement de la première année de l'application de la Prestation nationale pour enfants, on prévoit que les Premières nations continueront d'appuyer des programmes semblables même si les priorités de leurs collectivités sont susceptibles de varier d'une année à l'autre.

FONDS PRÉVUS POUR LE RÉINVESTISSEMENT DE LA PRESTATION NATIONALE POUR ENFANTS

Région	Fonds disponibles prévus pour les initiatives de la Prestation nationale pour enfants (M \$) ¹²
Yukon ¹³	0,36 \$
Colombie-Britannique	3,40 \$
Alberta	3,50 \$
Saskatchewan	8,60 \$
Manitoba	8,40 \$
Ontario	5,30 \$
Québec	8,50 \$
Atlantique ¹⁴	2,10 \$
Total	40,16 \$
Enveloppe de réinvestissement supplémentaire	8,60 \$
Total final	48,76 \$

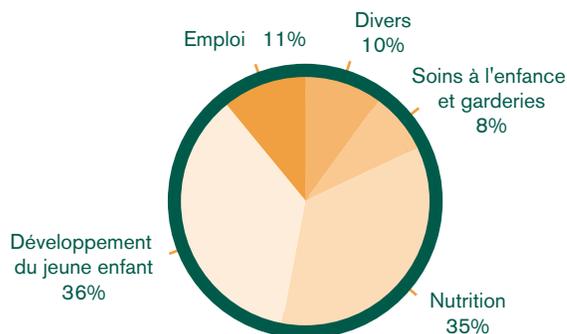
12 Dans le calcul des chiffres pour les années subséquentes, les notes de bas de page précédentes pour l'exercice 1998-1999 s'appliquent aux projections des exercices 1999-2000 et 2000-2001.

13 Pourrait être sous réserve de modifications si une Première nation signe une entente d'autonomie gouvernementale.

14 Ces chiffres s'appuient sur les estimations effectuées par l'administration centrale d'AINC.

RÉINVESTISSEMENTS DES PREMIÈRES NATIONS PAR DOMAINE DE PROGRAMMES

Par ordre de priorité, les domaines suivants occupaient le centre du financement pour le réinvestissement de la Prestation nationale pour enfants durant l'exercice 1999-2000¹⁵ :



15 Ces données ont été compilées selon un « instantané » dans le temps et correspondent à 31,3 p. 100 des données reçues des Premières nations.

Données de 2000-2001

FONDS PRÉVUS POUR LE RÉINVESTISSEMENT DE LA PRESTATION NATIONALE POUR ENFANTS

Région	Fonds disponibles prévus pour les initiatives de la Prestation nationale pour enfants (M \$)
Yukon	0,95 \$
Colombie-Britannique	4,20 \$
Alberta	4,20 \$
Saskatchewan	11,50 \$
Manitoba	8,40 \$
Ontario	6,30 \$
Québec	8,50 \$
Atlantique ¹⁶	3,00 \$
Total	46,85 \$
Enveloppe de réinvestissement supplémentaire ¹⁷	
Saskatchewan	8,10 \$
Yukon	0,24 \$
Total	55,19 \$

16 Ces chiffres s'appuient sur les estimations effectuées par l'administration centrale d'AINC.

17 En 1999, 240 000 \$ ont été réservés pour la mise en place de la Prestation pour enfants dans les collectivités des Premières nations au Yukon.

RÉSUMÉ

Les réinvestissements par les Premières nations tendent à couvrir une gamme de domaines de programmes plus variée que celle des homologues provinciaux et territoriaux. Les Premières nations adaptent leurs réinvestissements aux besoins particuliers de leurs collectivités. Les Premières nations vivant ainsi dans la même province ou le même territoire peuvent se concentrer sur différents domaines de réinvestissement en fonction des priorités et de la situation qui règnent au sein de leurs collectivités. Le caractère unique de leur situation peut être apprécié à l'aide des exemples de programmes d'action présentement en fonction qui figurent dans le prochain chapitre.

Il importe de faire revivre les enseignements traditionnels. Beaucoup d'entre nous ont négligé ces enseignements.

- Professeur de langue, Première nation de Chehalis

PREMIÈRE NATION DE YELLOWQUILL, EN SASKATCHEWAN

Dans le but de donner à la jeunesse l'occasion de s'exercer à exploiter la dextérité manuelle traditionnelle dans différents métiers, les aînés de la bande ont mis sur pied un programme d'activités variées pouvant aller des sports récréatifs aux récits. Les jeunes qui ont participé au programme ont travaillé dans différents services de la bande et ont été exposés à différentes activités telles que la rénovation intérieure, le travail de bureau, etc. Ce programme a eu l'avantage de favoriser une interaction sociale positive et d'inciter les jeunes à faire l'acquisition de nouvelles compétences qui leur permettront de prendre part au marché du travail.

Pour les Premières nations, le réinvestissement constitue une occasion d'élaborer des programmes innovateurs. Chaque région utilise son modèle provincial ou territorial de même que le *Cadre national de réinvestissement de la Prestation nationale pour enfants* pour guider ses initiatives de réinvestissement et pour élaborer un cadre propre à la région pour le réinvestissement de la Prestation nationale pour enfants. Il incombe aux Premières nations de s'assurer que les initiatives de réinvestissement permettent d'atteindre les objectifs de la Prestation nationale pour enfants. Les activités non admissibles aux fonds de réinvestissement comprennent la construction ou le financement de nouvelles maisons, l'investissement de capitaux, y compris les installations récréatives et les terrains de jeu, de même qu'une allocation-logement.



Abinogeesh-Wi-Gamik ou « Lieu des enfants » de la Première nation de Pikangikum, en Ontario

SOINS À L'ENFANCE ET GARDERIES

PREMIÈRE NATION DE PIKANGIKUM EN ONTARIO ABINOGEESH-WI-GAMIK OU « LIEU DES ENFANTS »

La collectivité de Pikangikum, établie au nord de Sioux Lookout dans le nord de l'Ontario, avait peu d'activités à offrir à ses enfants et à ses jeunes, ce qui entraînait des problèmes sociaux tels que le vandalisme. Pour éliminer ce problème, la collectivité a créé Abinogeesh-Wi-Gamik, une halte-garderie qui offre aux enfants et aux jeunes la possibilité d'occuper leur esprit dans un milieu qui favorise l'apprentissage. Le programme, mis sur pied en juillet 1999, s'adresse aux enfants de 6 à 13 ans.

Le programme a lieu durant les mois d'été dans une vieille église mennonite. Il est offert durant la semaine de 11 h à 22 h de même que durant les congés et les journées pédagogiques pendant toute l'année scolaire. Le programme Abinogeesh-Wi-Gamik est coordonné par un employé travaillant à temps plein et assisté d'une équipe de 11 personnes.

En offrant un milieu d'apprentissage axé sur le bricolage et les loisirs, le programme vise à améliorer la santé, le bien-être et la forme physique des enfants de la collectivité et à favoriser l'estime de soi, le travail d'équipe, le leadership et les relations interpersonnelles. Parmi les activités typiques offertes aux enfants on compte les jeux à l'intérieur et à l'extérieur, la lecture, les cercles de discussion, la peinture murale, le cinéma et le tae-bo. Les activités varient quotidiennement selon le nombre d'enfants présents.

L'avenir du programme Abinogeesh-Wi-Gamik est prometteur, car le personnel est innovateur et dynamique et soutenu dans ses efforts par le conseil de bande. Dans les années à venir, le personnel prévoit incorporer des activités éducatives, comme des camps d'étude scientifique. Il prévoit aussi faire participer les parents et le reste de la collectivité au programme Abinogeesh-Wi-Gamik en organisant un repas collectif composé d'aliments plantés par les enfants dans un potager cultivé et entretenu dans le cadre du programme.





Cours de peinture et de dessin de la Première nation d'Abitibiwinni à Pikogan, au Québec

Le programme Abinogeesh-Wi-Gamik est un excellent exemple où la collectivité sait combiner les fonds de réinvestissement de la Prestation nationale pour enfants avec les ressources disponibles provenant de programmes fédéraux dans le but d'élaborer des initiatives qui répondent à ses besoins particuliers. La majeure partie des membres du personnel participent au Youth Employment Strategy Work Placement Program; les collations et les repas de la journée sont fournis par le programme Bon départ.

Ce programme offre aux enfants un lieu de rencontre et il les tient occupés.
- le coordonnateur du programme Abinogeesh-Wi-Gamik

NUTRITION DE L'ENFANT

PREMIÈRE NATION OJIBWAY DE BROKENHEAD AU MANITOBA PROGRAMME DE DÉJEUNERS DE L'ÉCOLE SERGEANT TOMMY PRINCE

La collectivité rurale de Brokenhead doit son nom à la rivière qui traverse la municipalité établie au nord-est de Winnipeg. La collectivité est composée d'environ 1 300 personnes; toutefois, la population inscrite dans la réserve ne compte que 600 membres.

Pour inculquer aux enfants d'âge scolaire un mode de vie sain et de bonnes habitudes alimentaires qui contribuent à un bon rendement à l'école, la collectivité a mis sur pied le programme de déjeuners de l'école Sergeant Tommy Prince (Sergeant Tommy Prince Breakfast Program). Ce programme s'assure de combler les besoins alimentaires des enfants d'âge scolaire vivant dans la réserve. Il a contribué à améliorer un programme de déjeuners qui était déjà offert en garderie et qui rejoint maintenant environ 60 enfants de tous les niveaux jusqu'à la 6^e année, à l'école Sergeant Tommy Prince.

Le programme offre à chaque enfant fréquentant le Brokenhead Ojibway Nation Day Care, un déjeuner et deux collations par jour. La garderie planifie, prépare et fournit ces repas aux enfants durant toute la journée. Lorsque cela est possible, les enfants participent à la préparation et à la planification des repas et des collations.

En joignant ses efforts à ceux de la garderie existante et grâce à l'ajout de ressources supplémentaires fournies par la Prestation nationale pour enfants, la collectivité est maintenant en mesure d'employer un des ses membres pour voir à la planification et à la préparation des repas et des collations. Cet élément positif a contribué à rendre le menu plus varié que le précédent, lequel était limité, de manière à inclure des aliments tels que du lait, des céréales, des fruits, des rôties, des mets chauds et du jus. La collectivité a également été en mesure de faciliter la préparation de ces repas par l'achat de grille-pains et d'autres articles de cuisine. La collectivité prévoit maintenir le programme.

PREMIÈRE NATION DE POPLAR RIVER AU MANITOBA PROGRAMME DE SUBVENTION DES FORMULES DE LAIT POUR NOURRISSONS

La petite collectivité Ojibway de Poplar River est établie au nord de Winnipeg, dans une région éloignée accessible par avion. Pour aider les jeunes parents à devenir autosuffisants, la collectivité a mis en œuvre de nombreuses initiatives dans le cadre de la Prestation nationale pour enfants.

Le programme de subvention des formules de lait pour nourrissons (Infant Milk Formula Program) en est un exemple. En mars 1999, les services sociaux ont évalué les besoins des nourrissons, particulièrement ceux qui avaient besoin de formule de lait. L'évaluation a révélé une préoccupation reliée au coût élevé des boîtes de formule de lait et à leur non-disponibilité en raison de l'éloignement de la collectivité. En tentant de résoudre ce problème, on a conclu des arrangements avec le Northern Store local en vue de faire livrer

une commande spéciale. Étant donné qu'il s'agissait de commandes groupées, la collectivité a eu droit à un rabais de 20 à 25 p. 100 du coût global des boîtes de formule de lait. Environ 36 familles ayant des nourrissons ont profité de ce programme.

DÉVELOPPEMENT DU JEUNE ENFANT

PREMIÈRE NATION DE O'CHIESE EN ALBERTA PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DU JEUNE ENFANT

La Première nation de O'Chiese, établie au nord-ouest de Rocky Mountain House, dans le centre de l'Alberta, est une collectivité relativement petite dont la population inscrite totale s'élève à 687 personnes. Étant donné que leur collectivité est petite, les membres de la Première nation ont des perspectives d'emploi limitées dans la réserve. Ceux-ci cherchent donc souvent du travail à l'extérieur de la réserve.

En 1998, dans le cadre de la Prestation nationale pour enfants, la Première nation de O'Chiese a mis sur pied le programme adapté de développement du jeune enfant (Early Childhood Development Program), conjointement avec le Red Deer College. Le programme est conçu pour enseigner aux participants une approche holistique du développement du jeune enfant et a mené à l'établissement d'une garderie dans la collectivité de la Première nation de O'Chiese.

Le programme vise à améliorer les compétences parentales et à préparer les participants à suivre des programmes collégiaux ou à travailler à la garderie de O'Chiese. Le programme comprend un cours sur le développement du jeune enfant offert dans une garderie, où 10 participants doivent vivre des mises en situation dans le cadre d'une expérience d'apprentissage intégrée et durable. Les participants s'initient également aux politiques et procédures relatives à l'agrément des garderies. Une enseignante du Red Deer College a été embauchée la première année pour offrir la formation. Elle administre la garderie de O'Chiese et assure la formation pratique.

Le programme vise à établir des réseaux associatifs avec d'autres placements professionnels potentiels et à mettre en œuvre un système d'évaluation capable de cerner les besoins et d'évaluer l'efficacité du programme en réponse à ces besoins. À mesure que progresse la formation, l'objectif à long terme est de mettre sur pied un programme de type Bon départ à domicile à l'intention des Autochtones ainsi que d'autres programmes s'adressant aux parents.

Le programme de développement du jeune enfant est offert aux parents à faible revenu qui éprouvent des difficultés à garder un emploi permanent. À la fin de la première année d'existence du programme, 90 p. 100 des participants travaillaient, tandis que 10 p. 100 fréquentaient le collège à temps plein. Le programme a eu pour conséquence de susciter un appui considérable au sein de la collectivité et d'améliorer l'estime de soi des participants ainsi que de leur famille.



Garderie Eagle's Nest de la Première nation de O'Chiese, en Alberta



NATION CRIE D'OPASKWAYAK, AU MANITOBA

Établie sur les rives de la rivière Saskatchewan à environ 620 km au nord de Winnipeg, la nation crie d'Opaskwayak travaille sans cesse à trouver des façons nouvelles et innovatrices de se mettre au service de ses membres. En combinant les fonds de réinvestissement et les ressources de la bande, la nation crie a mis en place différents programmes de réinvestissement, dont le programme de déjeuners pour enfants, le programme de vêtements pour enfants, le programme d'école secondaire estivale, le programme de préparation aux études collégiales et le programme de subventions au service d'aide à l'enfance dans les écoles secondaires. Ces programmes sont complémentaires et sont axés sur l'épanouissement de la jeunesse grâce à des programmes d'éducation et de compétences professionnelles.

Ce programme vise à assurer un meilleur avenir pour la collectivité. Il fait partie d'un cycle permanent de liberté d'action conçu par la collectivité. Tous les programmes de la collectivité sont interdépendants et se complètent mutuellement.

Le programme de développement du jeune enfant est devenu un catalyseur du développement de la collectivité et de la planification de programmes.

EMPLOI ET FORMATION

PREMIÈRE NATION DE KANESATAKE AU QUÉBEC PROGRAMME D'ENCADREMENT POUR LES HOMMES

Dans le cadre de l'initiative de la Prestation nationale pour enfants, la collectivité de Kanesatake a mis sur pied le programme d'encadrement pour les hommes (Men's Mentor Program), destiné à donner une expérience du marché du travail à temps partiel aux hommes ayant une famille, et ce, en vue de les aider à se trouver un emploi permanent. Cinq participants ont à ce jour été embauchés pour accomplir différentes tâches pour la collectivité, comme par exemple l'entretien général des lieux utilisés par la collectivité.

La relation qui s'est établie entre les employés et le coordonnateur à temps plein s'est avérée positive. Les employés aiment le programme et travaillent avec le coordonnateur pour en assurer le succès, non seulement pour eux-mêmes et leur famille, mais aussi pour l'ensemble de la collectivité.

Nous aimerions continuer de travailler parce qu'il y a beaucoup à faire [dans la collectivité] durant l'hiver. - Derek, employé.

DIVERS

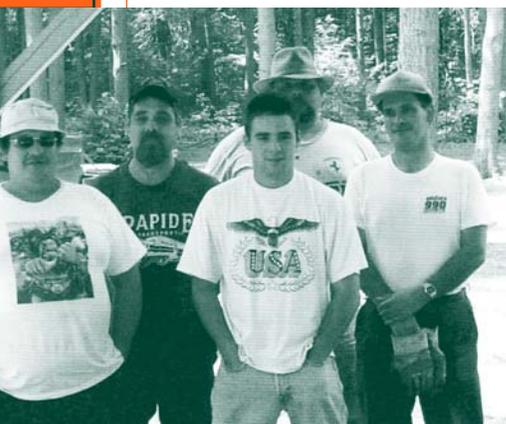
PREMIÈRE NATION DE CARRY THE KETTLE EN SASKATCHEWAN SOUTIEN D'URGENCE AUX FAMILLES

Dans la collectivité de Carry the Kettle, établie près de Régina en Saskatchewan, un programme de soutien d'urgence aux familles (Emergency Family Support) a dû prendre en main le taux élevé de suicides. Le programme a été élaboré pour venir en aide à une famille de la collectivité qui avait été lourdement affectée par cette réalité.

Dans ce cas particulier, quatre enfants avaient été laissés sans tuteur. La collectivité, ayant le désir et la capacité d'intervenir au nom des enfants, a fourni aide financière, nourriture et soutien émotionnel jusqu'à ce que la situation des enfants puisse être prise en charge par les services aux familles.

Par conséquent, les questions de la violence familiale et du suicide ont été abordées de différentes façons. Par exemple, des services de conseils aux familles ont été mis à la disposition de la collectivité dans son ensemble. À l'aide des fonds fournis par la Prestation nationale pour enfants, la collectivité a engagé quatre personnes pour mettre sur pied des activités qui soutiennent les familles qui ont vécu des expériences liées au suicide et à la violence familiale. Ces activités comprenaient des services individuels de conseils aux familles, des activités pour les enfants de tous les âges et des programmes s'adressant aux jeunes.

En outre, les fonds de la Prestation ont servi à embaucher un agent de liaison pour répondre aux préoccupations de la collectivité au sujet des jeunes qui revenaient dans la réserve après un séjour à l'institut de rééducation. L'agent de liaison organisait des rencontres et accordait du soutien aux jeunes et aux familles afin de leur permettre d'aider les jeunes à se réintégrer dans la collectivité.



Programme de mentorat pour les hommes de la Première nation de Kanesatake, au Québec

Le programme de soutien d'urgence aux familles a profité à toute la collectivité et il continue d'être financé par le volet de réinvestissement de la Prestation nationale pour enfants.

PREMIÈRE NATION DE KANESATAKE AU QUÉBEC PROGRAMME « DE BONS HABITS D'HIVER »

La collectivité autochtone de Kanesatake est établie sur la rive nord de la rivière des Outaouais, à l'ouest de Montréal. La réserve compte environ 1 285 membres inscrits vivant dans la réserve et 602 personnes vivant à l'extérieur de la réserve, mais dans la région. Pour répondre au besoin croissant de vêtements pour enfants durant les mois d'hiver, la collectivité a mis sur pied le programme « de bons habits d'hiver » (Dressed for Winter Program) en 1998.

L'objectif du programme est de donner aux parents les moyens de fournir à leurs enfants des vêtements d'hiver chauds. Chaque famille participante a reçu un certificat-cadeau d'environ 225 \$ par enfant afin d'acheter des bottes, un habit de neige, un chapeau, des gants et un foulard. Pendant la première année d'existence du programme, on avait établi la limite d'âge à 12 ans.

Par la suite, on a fixé la limite d'âge à 17 ans et ainsi rajusté l'allocation par enfant à 140 \$. Les articles achetés ont été distribués aux membres de la collectivité à l'occasion du repas annuel de Noël.

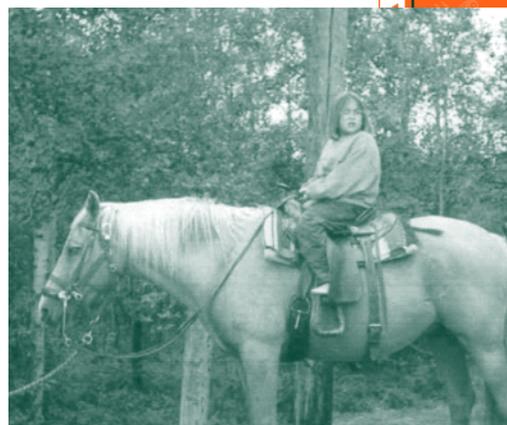
Ce programme profitera aussi aux enfants dans les années à venir étant donné que de nombreuses familles de la collectivité comptent quatre personnes ou davantage, et plus d'un enfant. Les enfants plus âgés peuvent donc donner leurs vêtements aux plus jeunes de la famille. Pour compléter le programme, on prévoit tenir une campagne de collecte de vêtements pour assurer un nombre suffisant de vêtements à distribuer à tous les enfants admissibles de la collectivité.

CENTRE D'AMITIÉ SKOOKUM JIM DE WHITEHORSE AU YUKON PROGRAMMES D'ACTION EN FAVEUR DES JEUNES

Le programme de réinvestissement de la Prestation nationale pour enfants a fourni des fonds destinés à l'application d'un service de programmes au centre d'amitié Skookum Jim pour trois programmes particuliers : Worklife Job Skills 2000, fabrication de tambours et chansons traditionnelles et liberté d'action des jeunes. Après avoir consulté les citoyens, on a décidé de réagir au manque de programmes culturels, d'activités organisées et d'enseignements. Les trois domaines de programmes visaient un groupe choisi de jeunes âgés de 10 ans et plus, comprenant les jeunes mères adolescentes.

NATION CRIE DE SAMSON, EN ALBERTA

Établie au sud d'Edmonton en Alberta, la nation crie de Samson a mis sur pied le projet familles en santé (Healthy Families Project); il s'agit d'un programme intensif de visites à domicile par des bénévoles visant à préparer les familles à la naissance d'un enfant et à les initier à l'art de lui prodiguer des soins. Le projet a pour objectif d'enseigner le développement des enfants en santé et l'art d'être parent dans le but d'améliorer l'avenir de l'enfant. Le projet aide les familles à identifier leurs forces et à profiter des ressources déjà existantes dans leur collectivité. Cette initiative vise à informer la future mère des faits reliés à la grossesse, à identifier les cas de mauvais traitements ou de négligence, à développer différentes activités pour stimuler l'enfant après sa naissance et à élaborer un programme nutritif.



Première nation de Kwanlin Dun, au Yukon



Première nation de Kwanlin Dun, au Yukon

Compétences pour le monde du travail 2000

Le programme Compétences pour le monde du travail 2000 offre une formation préalable à l'emploi, une initiation à l'informatique et à Internet pour les jeunes pouvant suivre une formation personnalisée. Le programme suit un modèle adapté au rythme individuel qui garantit que les participants peuvent tirer le maximum de leurs possibilités d'apprentissage afin de trouver un emploi. Ce programme a entraîné la rédaction et la publication d'un guide de l'animateur, avec un centre de ressources électroniques ainsi qu'un site Web avec des programmes assistés par ordinateur.

On incite les participants à poursuivre leurs buts et objectifs professionnels par la recherche active d'un emploi. Chaque participant a la chance d'accroître sa confiance en soi grâce à l'acquisition de nouvelles compétences, comme la rédaction d'un curriculum vitae et de lettres de présentation. On encourage de façon active les participants à s'intéresser aux possibilités d'emploi.

Programme de fabrication de tambours Aurore boréale

Sous la direction d'un guide et d'un sage et dans le cadre de huit ateliers, ce programme consiste à enseigner aux jeunes la fabrication de tambours et le chant traditionnel. Les répercussions générales du programme sont l'action en faveur des jeunes et l'enrichissement culturel, y compris l'acquisition de connaissances traditionnelles, le travail d'équipe, le tout réalisé au sein d'un groupe d'amis qui prône la culture. Les jeunes étaient tous extrêmement motivés et avides d'en apprendre davantage sur leur culture, leur identité de même que de connaître et de comprendre les autres au sein de leur groupe, et ce, à partir d'une perspective d'histoire orale.

Action en faveur des jeunes

Ce programme comportait le travail avec les familles, aussi bien avec les parents qu'avec les enfants, afin de sensibiliser les participants aux défis que doivent relever les jeunes enfants dans un environnement urbain. Cette sensibilisation s'est réalisée par des sessions et des consultations de soutien familial qui font naître la confiance en soi et qui permettent aux jeunes et aux familles de mieux s'affirmer et de mieux réagir lorsqu'ils vivent des situations de colère ou d'agression en milieu familial.

Ce programme a bénéficié directement à tous les participants. En particulier, deux jeunes ont accompli des progrès majeurs en vue de rester sobres et ont assumé la responsabilité d'adopter un mode de vie plus positif, exempt de la consommation de substances créant la dépendance.

PREMIÈRE NATION DE SQUAMISH EN COLOMBIE-BRITANNIQUE CAMP DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE LA NATION SQUAMISH AYATEWAY

Le terme « ayateway » vient de la langue squamish, un dialecte de la langue salish. On peut le traduire par « solidarité », « unité », « travail d'équipe ». Le camp de développement culturel ayateway a créé un précédent en faisant découvrir aux enfants le patrimoine culturel squamish. Les enfants ont participé à des activités culturelles amusantes, globales et variées, qui font la promotion du développement des compétences, de l'acquisition continue du savoir, de l'espoir, de l'encouragement et du respect.



La culture est un mode de vie et il importe de reconnaître les différents besoins de la collectivité. L'intégrité culturelle est un processus d'apprentissage constant qui favorise un sentiment d'appartenance et le développement de l'estime de soi et de la confiance en soi. Le camp de développement culturel ayateway s'appuie sur ces réalités pour offrir des activités squamish traditionnelles conçues pour renforcer la fierté et l'identité des participants.

Le concept squamish de développement culturel est un processus qui dure toute la vie; il faut du temps pour comprendre l'identité riche, variée et distincte du peuple squamish. Le camp met l'accent sur le concept des rites de passage de la préadolescence et l'art de faire des choix sains. Il permet de sensibiliser les participants aux réalités suivantes :

- Toutes les formes de vie sont sacrées et reliées les unes aux autres.
- Le lien à la Terre mère est vital dans le processus de croissance et de guérison.
- Les enseignements traditionnels des ancêtres sont essentiels au bien-être des enfants, des familles et des collectivités.
- La langue, les cérémonies, la spiritualité, l'histoire, les valeurs, l'art, les chants, la danse, les contes et le mode de vie font tous partie des valeurs qui enseignent qui vous êtes et d'où vous venez.
- Les valeurs et les enseignements des Autochtones ont une grande importance dans le monde moderne en ce qui a trait aux questions mondiales, environnementales et sociales.
- Chaque personne est unique et peut apporter une contribution vitale.
- Engagez-vous à ne donner que le meilleur de vous-même.
- Efforcez-vous d'apporter votre aide à autrui et amusez-vous.

La riche tradition orale des Skwxwumesh dans le territoire de la Colombie-Britannique est le fruit d'une évolution millénaire. C'est cette évolution qui permet aux enfants de s'appuyer sur une base solide, de développer un sentiment d'appartenance et d'identité. La participation à des activités culturelles procure un environnement sûr pour les Skwxwumesh smenhems (descendants des Squamishs) leur permettant d'explorer le patrimoine et d'acquérir un sentiment de fierté, d'estime de soi, de respect et de confiance en soi, en leurs familles et en leurs collectivités.

Les travailleurs culturels ayas ont lancé le concept de camp et élaboré des plans en engageant un coordonnateur, cinq assistants et un sage. En s'appuyant sur des modèles de rôle forts et des personnes-ressources, les enfants voient des adultes sains contribuer à l'amélioration du sort de la collectivité. Vingt-cinq enfants, de la 5e à la 7e année, provenant des collectivités de upper Squamish et du nord de Vancouver ont participé au programme.

NATION CRIE DE LITTLE RED RIVER, EN ALBERTA

La nation crie de Little Red River regroupe trois collectivités vivant dans une région reculée du nord de l'Alberta. Grâce aux fonds de la Prestation nationale pour enfants, la nation crie de Little Red River a été mesurée d'élaborer et d'appuyer quatre programmes, dont un qui offrait des repas chauds dans trois écoles de la collectivité, auquel s'ajoute le programme Bon départ et l'élaboration d'un programme de vêtements. De plus, la collectivité a mis sur pied un programme de loisirs visant à développer l'estime de soi et l'aptitude au travail d'équipe chez les jeunes de la collectivité. Le programme a permis aux enfants de participer à différentes activités en fournissant l'équipement de sécurité nécessaire dans une installation sûre dans laquelle ils peuvent jouer.

Un suivi constant et une évaluation périodique de la Prestation nationale pour enfants reflètent le besoin pour le programme de répondre aux responsabilités ministérielles du Conseil du Trésor et du ministère, mais aussi pour les Premières nations d'avoir accès à de l'information afin d'évaluer le rendement du programme. Comme le réinvestissement de la Prestation nationale pour enfants est administré séparément du programme fédéral-provincial-territorial, un cadre d'évaluation distinct a été élaboré avec lequel le réinvestissement de la Prestation nationale pour enfants chez les Premières nations est suivi et évalué.



L'approche adoptée dans le processus d'évaluation met l'accent sur des relations de travail entre AINC et les Premières nations. La participation des Premières nations dans le processus d'évaluation comprend : le travail avec l'Assemblée des Premières Nations, la participation de membres des Premières nations au groupe de travail chargé de l'évaluation de la Prestation nationale pour enfants chez les Premières nations, des projets élaborés par les collectivités des Premières nations qui reflètent leurs priorités et qui définissent la façon d'évaluer « le succès » par des ateliers d'auto-évaluation, l'auto-évaluation par les Premières nations de leurs propres projets de réinvestissement, des entrevues faites par des membres des Premières nations et la contribution de cercles de dialogue pour les évaluations intérimaires et finales.

CADRE DE RESPONSABILISATION ET D'ÉVALUATION

Le cadre d'évaluation de la Prestation nationale pour enfants chez les Premières nations est élaboré à partir de mesures de rendement permanentes et de questions d'évaluation.



TYPES D'INDICATEURS DE RÉSULTATS

Résultats à court terme :

- garderies améliorées
- présence accrue à l'école
- niveau accru de soutien aux parents

Résultats à moyen terme :

- amélioration du bien-être de l'enfant
- amélioration des compétences parentales et des connaissances pratiques
- augmentation des possibilités d'emploi

Résultats à long terme :

- réduction du niveau de pauvreté chez les enfants
- participation accrue au marché du travail par les Premières nations

La mesure du rendement est le processus continu pour mesurer la façon dont un programme particulier réussi à atteindre ses objectifs. Les mesures du rendement permanentes servent la collectivité, les besoins régionaux et ministériels en données continues sur les activités, le rendement et les résultats du programme.

Les questions d'évaluation fournissent de l'information sur la raison d'être du programme, la réalisation des objectifs, les répercussions et les effets ainsi que les possibilités du programme. Les indicateurs d'évaluation proviennent des points et des questions d'évaluation et servent à compléter les mesures du rendement permanentes.

ACTIVITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Les renseignements sur l'efficacité de la Prestation nationale pour enfants seront tirées de quatre sources principales :

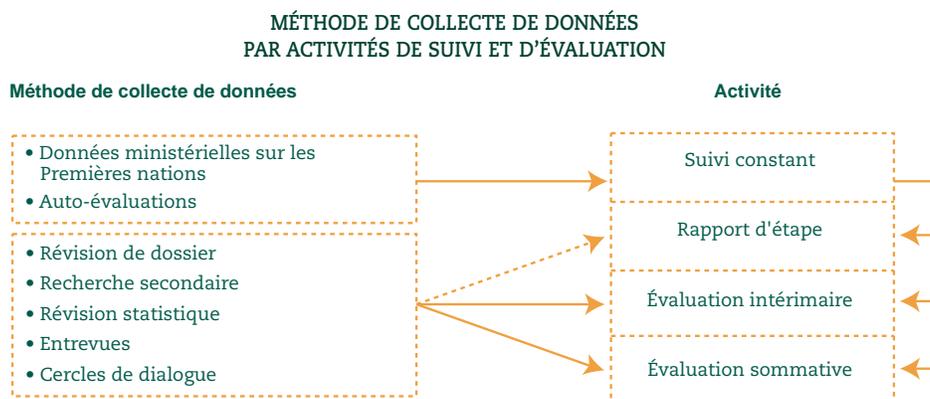
Suivi constant - activité continue servant à fournir des renseignements sur les activités et les résultats du programme;

Rapport d'étape sur les Premières nations - produit annuellement afin de partager l'information avec les collectivités des Premières nations et le public sur les progrès des programmes de la Prestation nationale pour enfants;

Évaluation intérimaire - doit être terminée le 31 mars 2001 pour évaluer la façon dont le programme a été mis en œuvre, le degré de satisfaction des participants et les répercussions à court terme;

Évaluation sommative - doit être terminée le 31 mars 2003 pour évaluer l'efficacité et les répercussions du programme et pour contribuer aux recommandations de principe à venir.

Le tableau suivant résume quelle méthode de collecte de données correspond à chaque activité. Ces méthodes de collecte de données communes pour l'évaluation des programmes sont combinées aux méthodes culturellement adéquates, telles que les cercles de dialogue et les auto-évaluations :



Ces programmes sont un investissement. Nous ne savons pas exactement où ils nous mèneront, mais je sais avec certitude que sans eux, nous ne verrons pas nos enfants s'épanouir harmonieusement.

- Chef Victor York, Première nation de Lower Nicola

PROCESSUS D'AUTO-ÉVALUATION

Les auto-évaluations permettent aux collectivités d'évaluer leurs propres projets à l'aide de leurs propres critères de succès. L'avantage de l'auto-évaluation est qu'elle mesure l'incidence continue des politiques et des programmes des collectivités. L'auto-évaluation peut aussi être utilisée comme outil d'exercice des pouvoirs au sein des collectivités et comme mécanisme de rétroaction dans le processus de politique à AINC.

En 1999, on a élaboré un processus et un guide d'auto-évaluation des projets de réinvestissement de la Prestation nationale pour enfants au sein des collectivités des Premières nations. Ils ont été présentés au cours des ateliers d'auto-évaluation qui ont été menés auprès de 18 collectivités des Premières nations représentant toutes les régions (sauf l'Atlantique), en mars 2000. En septembre 2000, toutes les Premières nations participantes se sont réunies au parc historique de Wanuskewin afin de découvrir les meilleures méthodes et de tirer des leçons du processus d'auto-évaluation.

Dans les années à venir, pour assurer une rétroaction constante vis-à-vis la mise en oeuvre de la composante réinvestissement de la Prestation nationale pour enfants, le processus d'auto-évaluation deviendra partie intégrante de la procédure de compte rendu globale en ce qui concerne la Prestation nationale pour enfants. On prévoit que le processus sera mis en place sous forme d'évaluation « roulante » dans laquelle les Premières nations de chacune des régions seront choisies à différents intervalles pour entreprendre une auto-évaluation, utiliser l'information au niveau de la collectivité et soumettre le rapport au Ministère. Ces rapports seront inclus dans le Rapport d'étape annuel des Premières nations sur la Prestation nationale pour enfants.

Les collectivités de Premières nations suivantes ont contribué au processus d'auto-évaluation l'année dernière.

NATION CRIE D'OPASKWAYAK, AU MANITOBA

La nation crie d'Opaskwayak a mis sur pied un certain nombre de programmes pour encourager la jeunesse dans ses efforts d'éducation. En permettant l'acquisition de compétences reliées au travail chez les enfants à charge des familles vivant de l'aide sociale, le programme estival des élèves du secondaire (High School Summer Student Program) offre une expérience de travail estival à des jeunes âgés de 14 à 17 ans fréquentant l'école secondaire et qui y retourneront. Grâce à des mesures incitatives et un soutien financier, le programme de préparation aux études collégiales (College Preparation Program) offre des possibilités de formation académique aux familles ayant des enfants qui tentent d'améliorer leurs compétences avant d'entrer dans un établissement d'enseignement post-secondaire.

PREMIÈRE NATION DE LIARD, AU YUKON

Pour répondre au manque d'histoire kaska dans les manuels scolaires, le programme d'enseignants aînés dans les écoles primaires (Elder Teachers in Elementary School Program) a été mis sur pied pour stimuler la conscience culturelle chez les enfants et pour combler l'écart qui existe entre les parents et l'école. Dans le cadre du programme, on invitait un sage dans la classe pour enseigner aux enfants l'histoire et l'artisanat traditionnel et pour servir de modèle de comportement positif. Les enfants de la collectivité adorent les enseignements des sages et la collectivité entend maintenir le programme.

PREMIÈRE NATION DE TSARTLIP, EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

Le programme de langue *Sen̓cōten* (*Sen̓cōten* Language Program) a abordé l'importance de mettre en valeur la culture *Sen̓cōten*. Les Premières nations Saanichs compte environ 5 000 *Sen̓cōtens*, dont seulement 70 parlent encore la langue couramment. On a assisté récemment à une résurgence de la fierté culturelle et du désir de faire revivre la langue. Le programme a été élaboré et offert à toutes les collectivités environnantes et a donné l'occasion aux membres de se sensibiliser à la culture *Sen̓cōten*.

PREMIÈRE NATION CARCROSS/TAGISH, AU YUKON

La collectivité a utilisé ses fonds de réinvestissement de la Prestation nationale pour enfants afin d'aider les familles à déboursier les frais engagés dans les soins aux enfants et de fournir des services supplémentaires pour s'assurer que des soins de qualité sont offerts. Les services comprenaient l'embauche de personnel supplémentaire pour améliorer les rapports personnel-enfants de tous les groupes d'âges. Les rapports actuels sont de quatre nourrissons, de six enfants en bas âge, de six enfants d'âge préscolaire ou de huit enfants d'âge scolaire par adulte. L'augmentation du nombre d'employés amène plus de services disponibles pour les enfants dans un cadre structuré afin de les préparer à leur entrée à la maternelle.

PREMIÈRE NATION DE KWANLIN DUN, AU YUKON

À l'aide des fonds de réinvestissement, la collectivité s'est mise à élaborer et à appliquer des programmes de loisirs saisonniers à l'intention des enfants et des jeunes de Kwanlin Dun axés sur la collectivité. Ces programmes devaient être abordables, accessibles à tous et adaptés sur le plan culturel aux familles de la collectivité. Ils faisaient partie d'une stratégie plus vaste visant à appuyer le conseil de loisirs communautaire et à favoriser les possibilités de formation dans le domaine des loisirs et du leadership chez les jeunes et les adultes ayant des enfants dans la collectivité. On compte parmi les réalisations une halte-garderie pour les jeunes, un programme de maternelle parallèle, un projet estival de loisirs et de leadership pour les jeunes et d'autres activités de loisir généralement saisonnières (par exemple, le développement éducationnel, culturel et collectif).

PREMIÈRE NATION DE TIMISKAMING, AU QUÉBEC

Les stratégies de réinvestissement pour cette collectivité comprennent les Soupers sociaux pour la jeunesse, la Formation socio-professionnelle, le Service d'aide à l'enfance Pidaban et les activités reliées aux connaissances de base et au langage. Chaque programme a été mis sur pied de manière à répondre à un besoin particulier de la collectivité. Par exemple, un grand nombre de parents engagés dans les initiatives de formation ou retournant à l'école ont créé le besoin de services à l'enfance de qualité. Ce besoin a entraîné l'établissement du Service d'aide à l'enfance Pidaban. Un autre exemple d'utilisation des fonds par la collectivité est le programme de développement de connaissances de base et d'activités d'enrichissement de la langue pour répondre au manque de stimulation sur le plan du développement linguistique et des expériences d'apprentissage précoces. Ce programme amène les enseignants à mettre les parents à contribution dans le processus d'évaluation pour les tenir au courant du régime d'enseignement individuel pour l'enfant à l'école. Il fournit aux parents les outils dont ils ont besoin à la maison pour aider leurs enfants dans le développement du langage et de la parole.

PREMIÈRE NATION ABITIBIWINNI, AU QUÉBEC

Pour permettre aux enfants des familles à faible revenu de profiter des activités parascolaires, la collectivité a élaboré un programme artistique qui enseigne la peinture aux enfants. Ce programme fait participer 35 enfants qui, après avoir suivi le cours, ont présenté leurs œuvres aux parents et aux autres membres de la collectivité dans le cadre de leur propre exposition. Les enfants ont également reçu un certificat confirmant leurs réalisations. Pour juger la satisfaction des participants et de leurs parents, on a procédé à un sondage. Les résultats de l'enquête guideront l'élaboration du cours de l'année suivante. À en juger par les réactions favorables des participants et des visiteurs de l'exposition, le programme a été un succès.



PREMIÈRE NATION DE STURGEON LAKE, EN ALBERTA

La Première nation de Sturgeon Lake a mis sur pied quatre programmes en se servant des fonds de réinvestissement de la Prestation nationale pour enfants, dont un programme de repas chauds servis à l'école locale ainsi qu'un programme de loisirs axé sur le hockey mineur. Les fonds de la Prestation nationale pour enfants ont également été utilisés pour soutenir le centre de formation local et les parents célibataires.

PREMIÈRE NATION DE SADDLE LAKE, EN ALBERTA

La Première nation de Saddle Lake a élaboré plusieurs programmes d'appui à l'emploi à l'intention des prestataires de l'aide sociale ayant des enfants. Ainsi, certains membres de la collectivité ont reçu une formation et ont par la suite été embauchés dans les domaines de la sécurité, du développement social, des communications (Osakdo Radio), des services d'approvisionnement d'eau par camion et de la rénovation de maisons. D'autres possibilités de formation, sous forme d'apprentissages, ont été offertes dans les métiers reliés à la menuiserie, la plomberie et l'électricité. Ces possibilités de formation s'appuyaient sur le programme d'immobilisations aux fins de logement (Capital Housing Program) qui existait déjà et qui offre des unités de logement aux membres vivant dans la réserve. En plus de se concentrer sur les possibilités de formation et d'emploi, la collectivité a élaboré et appuyé un programme de paniers de Noël et de banque alimentaire locale et a offert des programmes de loisirs aux enfants et aux jeunes (par exemple, le hockey, la natation, les randonnées en forêt).

CONSEIL DES MOHAWKS D'AKWESASNE, EN ONTARIO

Ce conseil a élaboré un programme visant un groupe particulier de la collectivité que les membres du conseil estiment sous-représenté, à savoir les jeunes hommes avec des enfants, âgés de 18 à 24 ans. Le programme est connu sous le nom de Nuts and Bolts et cherche à inciter les participants à se lancer dans différents métiers. Des matières scolaires, touchant à l'informatique, aux mathématiques et à l'anglais, sont offertes le matin, tandis que l'après-midi est consacré à différents métiers (par exemple, l'entretien automobile, l'électricité, la soudure et le travail du bois). À chaque session, les participants apprennent à utiliser les outils propres à leur métier et se familiarisent avec certaines mesures de sécurité au travail. Le programme a donné aux participants la chance d'améliorer leur rendement scolaire, y compris, dans certains cas, leurs connaissances de base en lecture et écriture, tout en leur permettant d'acquérir aussi des connaissances spécialisées reliées au travail.

Même si l'initiative de la Prestation nationale pour enfants est récente, les histoires contenues dans le présent rapport illustrent comment son réinvestissement exerce un impact positif sur les enfants. À mesure que l'évaluation de l'initiative commencera à révéler ses effets à moyen et à long terme, il deviendra possible d'en mesurer les répercussions.



C

e que l'on sait maintenant, c'est que les programmes de réinvestissement que la Prestation nationale pour enfants appuie ont une incidence considérable sur les enfants, les familles et les collectivités des Premières nations. Les programmes et activités représentent une gamme étendue de secteurs ayant trait aux enfants et aux familles, et chacun d'eux a été conçu avec un but précis correspondant aux besoins et aux priorités des Premières nations. Les bénéficiaires de ces programmes sont principalement les membres des Premières nations vivant de l'aide sociale qui, grâce à cette initiative, ont accès à des programmes et des services pour eux-mêmes et leurs enfants, de sorte qu'ils n'ont pas à choisir entre l'emploi et les prestations pour leurs enfants. Grâce au volet de réinvestissement de la Prestation nationale pour enfants, les prestataires de l'aide sociale ont maintenu leur niveau de revenu tout en ayant accès à des programmes communautaires supplémentaires visant les enfants et permettant d'accéder au marché du travail.

En faisant partie d'un processus fédéral-provincial-territorial plus étendu, les Premières nations partagent les leçons qu'elles ont apprises en offrant les programmes de réinvestissement de la Prestation nationale pour enfants et en fournissant de l'information sur l'impact du programme dans leurs collectivités par l'entremise d'un processus d'évaluation distinct mais coordonné. Les rapports d'étape à venir documenteront les progrès enregistrés dans l'évaluation des répercussions à long terme de la Prestation nationale pour enfants sur la vie des enfants et des familles des Premières nations.

PREMIÈRE NATION DES CHIPPEWAS DE KETTLE ET DE STONY POINT, EN ONTARIO

Les nutritionnistes ont toujours affirmé que le déjeuner est un élément important pour le développement de l'enfant et pour son aptitude à apprendre à l'école. Le programme de déjeuners et de dîners à l'école de Kettle Point (Kettle Point School Breakfast and Lunch Program), auquel participent environ 150 enfants, a été grandement bénéfique pour ces enfants. Beaucoup plus d'enfants arrivent à l'heure à l'école et font preuve d'amélioration dans leur comportement en général. Tenant compte du succès du programme, la collectivité étudie actuellement la faisabilité d'un programme de repas rapides pour les enfants. Ce programme a permis d'établir des liens essentiels entre les enfants, l'école et les parents.



Dans toute évaluation de la Prestation nationale pour enfants, il importe de tenir compte des défis et des facteurs externes auxquels les Premières nations font face. Ainsi, l'isolement relatif de beaucoup de collectivités des Premières nations limite les possibilités économiques. C'est pourquoi il est important que les politiques visent à améliorer la sécurité du revenu au sein de la collectivité et qu'elles fournissent des possibilités supplémentaires.

Ces leçons peuvent être apprises en travaillant en partenariat avec les collectivités des Premières nations. Cela garantit que des mesures peuvent être prises en vue d'améliorer la santé, les conditions sociales et la sécurité publique des enfants des Premières nations. Ce partenariat permet aussi l'élaboration de solutions adaptées aux besoins particuliers et pressants des enfants des Premières nations.



J'estime qu'il est important que les programmes soient créés par la collectivité; de cette façon, les programmes appartiennent vraiment à tous les membres. Je pense qu'on obtient plus de succès en procédant de cette manière.

- Linda George, superviseure du programme de services à l'enfance et à la famille, Première nation de Squamish

Voici les prochaines étapes concernant la mise en œuvre du réinvestissement de la Prestation nationale pour enfants.

- Publication du rapport d'étape de la Prestation nationale pour enfants de la Colombie-Britannique
Hiver 2001
- Publication d'un vidéo et d'une affiche sur le réinvestissement de la Prestation nationale pour enfants « Des horizons plus vastes. Faire une différence. », et création d'un site Web
Printemps 2001
- Publication du rapport d'étape fédéral-provincial-territorial de la Prestation nationale pour enfants 2000
Printemps 2001
- Prochains ateliers régionaux d'auto-évaluation de la Prestation nationale pour enfants
Printemps 2001
- Évaluation intérimaire de la Prestation nationale pour enfants chez les Premières nations
Mai 2001
- Rapport d'étape 2001 de la Prestation nationale pour enfants chez les Premières nations
Printemps 2002
- Évaluation sommative des Premières nations
Mars 2003



En tant que parent, je crois que la Prestation nationale pour enfants est un programme idéal. Les influences positives exercées par les services auront des effets durables sur les générations à venir. La Prestation nationale pour enfants fait toute la différence.

- Adam Beach, acteur et membre d'une Première nation

Je suis très reconnaissante du fait qu'il existe ici un programme destiné aux enfants. Je voulais profiter d'un tel programme; sans garderie, j'aurais eu à remettre ça à plus tard encore une fois.

- Willette, mère, Première nation Sto: Lo

Région	Garde d'enfants \$	Alimentation \$	Développement du jeune enfant \$	Emploi et formation \$	Divers \$
Yukon	4 000 \$	33 830.00 \$	29 500 \$	–	132 670.00 \$
Colombie-Britannique	91 143 \$	315 568.00 \$	88 970 \$	101 092 \$	1 360 207.00 \$
Alberta	113 617 \$	620 554.04 \$	20 770 \$	432 602 \$	587 147.91 \$
Saskatchewan	74 100 \$	370 300.00 \$	–	1 333 900 \$	347 300.00 \$
Manitoba	47 031 \$	920 050.00 \$	3 000 \$	1 420 098 \$	1 627 827.00 \$
Ontario	30 000 \$	847 469.00 \$	80 378 \$	85 717 \$	666 152.00 \$
Québec	450 698 \$	921 663.00 \$	66 620 \$	692 821 \$	1 048 203.00 \$
Atlantique	–	–	–	–	6 569.00 \$
Total	810 589 \$	4 029 434.04 \$	389 238 \$	4 066 230 \$	5 777 075.91 \$

SASKATCHEWAN

La prestation pour enfants de la Saskatchewan est un montant versé aux parents à faible revenu pour les aider à défrayer les coûts reliés à l'éducation d'un enfant. Ce programme a remplacé la portion aide sociale pour enfants par une nouvelle prestation pour enfants visant toutes les familles à faible revenu, qu'il s'agisse de travailleurs à faible revenu ou de prestataires de l'aide sociale. Le programme s'intègre à la Prestation fiscale canadienne pour enfants et les prestations sont combinées au supplément de la prestation nationale pour enfants en un versement mensuel unique afin réduire les dédoublements et simplifier l'administration. Cette nouvelle prestation provinciale est également offerte aux familles des Premières nations vivant dans les réserves.

Le supplément de revenu de la Saskatchewan, versé au niveau provincial, n'était pas versé dans les réserves; toutefois, les Premières nations, en consultation avec AINC, concevront et offriront un programme comparable pour les familles vivant dans les réserves.

Le programme d'allocations familiales pour les soins de santé fournit des prestations de santé prolongées aux familles à faible revenu ayant des enfants. Une gamme complète d'allocations est fournie aux enfants et une gamme partielle de prestations aux adultes. Grâce à ce programme, les familles à faible revenu ont l'assurance de recevoir des prestations de santé lorsqu'elles quittent l'aide sociale pour travailler.

À leur première année d'application, les programmes de la Saskatchewan ont profité à environ 40 p. 100 des enfants de la province ou à 100 000 enfants dans 50 000 familles. Ceci comprend les versements de la prestation pour enfants de la Saskatchewan reçus par 8 800 familles des Premières nations vivant dans les réserves.

Projets de la Saskatchewan dans le cadre de la Prestation nationale pour enfants	Nombre moyen d'enfants bénéficiaires par mois		
	1998-1999 Réel	1999-2000 Estimé	2000-2001 Estimé
Prestation pour enfants / Suppléments de revenu gagné			
<i>Prestation pour enfants de la Saskatchewan</i>			
- Province	79 300	71 240	63 930
- Réserves*	20 200	20 200	20 200
<i>Supplément de revenu de la Saskatchewan</i>	12 700	14 310	23 160
Allocations pour soins de santé			
<i>Allocations familiales pour les soins de santé</i>	42 810	57 080	60 000

* Prestations pour enfants de la Saskatchewan payées dans les réserves par AINC

Nombre réel de familles et d'enfants bénéficiant des projets de la Prestation nationale pour enfants par nom de programme en 1998-1999

Projets dans le cadre de la Prestation nationale pour enfants par nom de programme	Nombre réel de familles bénéficiaires	Nombre réel d'enfants bénéficiaires
<i>Prestation pour enfants de la Saskatchewan</i>		
- Province	38 820	79 300
- Réserves	8 800	22 200
<i>Supplément au revenu gagné de la Saskatchewan</i>	5 150	12 700
<i>Allocations familiales pour les soins de santé</i>	22 670	42 810

YUKON

Le programme de médicaments et de soins de la vue pour enfants a été conçu pour aider les familles à faible revenu à défrayer les coûts des médicaments et des soins de la vue pour les enfants jusqu'à l'âge de 18 ans. Les familles doivent payer une franchise qui est en fonction du revenu et du nombre de membres de la famille. Pour les familles à faible revenu, il n'y a pas de franchise à payer. Les prestations comprennent les médicaments d'ordonnance, certaines fournitures médicales, les examens de la vue et les lunettes.

Le gouvernement du Yukon a estimé qu'environ 291 enfants ont profité de ce programme durant l'exercice 1998-1999. On calcule qu'environ 333 enfants ont profité du programme durant l'exercice 1990-2000 et que 350 enfants en bénéficieront durant l'exercice 2000-2001.

Les projets susmentionnés ont été mis en place pour soutenir la stratégie antipauvreté du gouvernement territorial et ses efforts pour favoriser la santé des enfants, des familles et des collectivités ainsi que reconnaître les avantages à long terme des interventions à effectuer chez les jeunes enfants. Ils correspondent aussi à une intégration des programmes de services de santé et de services sociaux.

Projets du Yukon dans le cadre de la Prestation nationale pour enfants	Estimation des fonds d'investissement en 1998-1999		
	1998-1999 Réel	1999-2000 Estimé	2000-2001 Estimé
Prestation pour enfants du Yukon	N/A	328 000 \$	328 000 \$
Médicaments et soins de la vue pour enfants	S/O	42 000 \$	62 000 \$
Loisirs des enfants	S/O	3 000 \$	3 000 \$
Programme d'amélioration de la santé des familles*	180 000 \$	73 000 \$	253 000 \$

* Lorsque le programme d'amélioration de la santé des familles a été instauré en 1999-2000, il a été intégré à un programme existant, le Family Support Worker Program, dans le but d'enrichir ce dernier. Cela explique les faibles dépenses reliées à sa première année d'application. À la deuxième année, les montants versés en salaires sont passés du programme Family Support au programme Healthy Families et de nouvelles sommes ont été ajoutées. Des fonds supplémentaires seront disponibles durant l'exercice 2000-2001.

Nombre réel de familles et d'enfants profitant des projets de la Prestation nationale pour enfants par nom de programme en 1999-2000

Projets de la Prestation nationale pour enfants par nom de programme	Nombre estimé de familles bénéficiaires	Nombre estimé d'enfants bénéficiaires
Prestation pour enfants du Yukon	1 357	2 500
Médicaments et soins de la vue pour enfants	–	333
Repas à l'école	–	250
Loisirs des enfants	180	335
Santé des familles	22	39

COLOMBIE-BRITANNIQUE

BANDE DE TSARTLIP

800 Stelly's X-Road
C.P. 70
Brentwood Bay
(Colombie-Britannique)
V8M 1R3
Tél. : (250) 652-3988
Télé. : (250) 652-3788

ALBERTA

TRIBU BLOOD

C.P. 30
Standoff (Alberta)
T0L 1Y0
Tél. : (403) 737-3974
Télé. : (403) 737-2469

PREMIÈRE NATION DE PEIGAN

PEIGAN CHILD AND FAMILY

SERVICES

C.P. 3129
Brocket (Alberta)
T0K 0H0
Tél. : (403) 965-2564
Télé. : (403) 965-2444

PREMIÈRES NATIONS

D'ALBERTA SIGNATAIRES DU

TRAITÉ NO 8

18178, 102^e avenue
Edmonton (Alberta)
T5S 1S7
Tél. : (780) 444-9366
Télé. : (780) 484-1465

NATION CRIE DE STURGEON

LAKE

C.P. 757
Valleyview (Alberta)
T0H 3N0
Tél. : (780) 524-3307
Télé. : (780) 524-5888

PREMIÈRE NATION DE

SADDLE LAKE

C.P. 100
Saddle Lake (Alberta)
T0A 3T0
Tél. : (780) 726-3827
Télé. : (780) 726-4020

SASKATCHEWAN

PREMIÈRE NATION DE CARRY

THE KETTLE

C.P. 57
Sintaluta (Saskatchewan)
S0G 4N0
Tél. : (306) 727-2135
Télé. : (306) 727-2149

PREMIÈRE NATION DE RED

PHEASANT

C.P. 70
Cando (Saskatchewan)
S0K 0V0
Tél. : (306) 937-7717
Télé. : (306) 937-7727

PREMIÈRE NATION SAULTEAUX

C.P. 159

Cochin (Saskatchewan)
F0M 0L0
Tél. : (306) 386-2424
Télé. : (306) 386-2444

MANITOBA

PREMIÈRE NATION DE POPLAR

RIVER

Via Negginan (Manitoba)
R0B 0Z0
Tél. : (204) 244-2267
Télé. : (204) 244-2690

NATION CRIE D'OPASKWAYAK

C.P. 1000

Otineka Mall
The Pas (Manitoba)
R9A 1L1
Tél. : (204) 627-7100 ou
1 888 763-1566
Télé. : (204) 623-5263

ONTARIO

PREMIÈRE NATION DES

MOHAWKS D'AKWESASNE

C.P. 579

Cornwall (Ontario)
K6H 5T3
Tél. : (613) 575-2250
Télé. : (613) 575-2884

PREMIÈRE NATION DES

CHIPPEWAS DE KETTLE ET DE

STONY POINT

R.R. n°2

Forest (Ontario)
N0N 1J0
Tél. : (519) 786-2125
Télé. : (519) 786-2108

PREMIÈRE NATION DE

WIKWEMIKONG

C.P. 112
Wikwemikong (Ontario)
POP 2J0
Tél. : (705) 859-3122
Télé. : (705) 859-3851

QUÉBEC

PREMIÈRE NATION

D'ABITIBIWINNI

45, rue Migwan
Pikogan (Québec)
J9T 3A3
Tél. : (819) 732-6591
Télé. : (819) 732-1569

PREMIÈRE NATION DE

TIMISKAMING

C. P. 336
18, avenue Algonquin
Notre-Dame-du-Nord (Québec)
J0Z 3B0
Tél. : (819) 723-2335
Télé. : (819) 723-2353

YUKON

PREMIÈRE NATION DE

CARCROSS/TAGISH

C.P. 130
Carcross (Yukon)
Y0B 1B0
Tél. : (867) 821-4251
Télé. : (867) 821-4802

CENTRE D'AMITIÉ SKOOKUM JIM

3159, avenue Third
Whitehorse (Yukon)
Y1A 1E2
Tél. : (867) 633-7680
Télé. : (867) 668-4460

PREMIÈRE NATION DE LIARD

C.P. 328

Watson Lake (Yukon)
Y0A 1C0
Tél. : (867) 536-2131
Télé. : (867) 536-2332



Pour plus de renseignements sur les programmes de la Prestation nationale pour enfants présentés dans ce rapport, veuillez communiquer avec l'administration centrale ou l'un des bureaux régionaux des Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC)

**Affaires indiennes et du Nord
Canada**

Programmes pour les enfants
Direction de la politique sociale
et des programmes
10, rue Wellington, bureau 1940
Hull (Québec)
K1A 0H4
Tél. : (819) 953-8146
Télec. : (819) 953-9139
Site Web : www.ainc.gc.ca

YUKON

Affaires indiennes et du Nord
Canada
300, rue Main, pièce 345
Whitehorse (Yukon)
Y1A 2B5
Tél. : (867) 667-3100
Télec. : (867) 667-3196

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Affaires indiennes et du Nord
Canada
1138, rue Melville, pièce 600
Vancouver
(Colombie-Britannique)
V6E 4S3
Tél. : (604) 775-5100
Télec. : (604) 775-7149

ALBERTA

Affaires indiennes et du Nord
Canada
630, Place Canada
C.P. 9700, avenue Jasper
Edmonton (Alberta)
T5J 4G2
Tél. : (780) 495-2773
Télec. : (780) 495-2201

SASKATCHEWAN

Affaires indiennes et du Nord
Canada
2221, rue Cornwall, pièce 301
Regina (Saskatchewan)
S4P 4M2
Tél. : (306) 780-5995
Télec. : (306) 780-6540

MANITOBA

Affaires indiennes et du Nord
Canada
275, avenue Portage
Pièce 1100
Winnipeg (Manitoba)
R3B 3A3
Tél. : (204) 984-5801
Télec. : (204) 983-6500

ONTARIO

Affaires indiennes et du Nord
Canada
25, avenue St. Clair East
C.P., 5^e étage
Toronto (Ontario)
M4T 1M2
Tél. : (416) 973-5282
Télec. : (416) 954-4326

QUÉBEC

Affaires indiennes et du Nord
Canada
320, rue St-Joseph Est
C. P. 51127, succ. G.-Roy
Québec (Québec)
G1K 8Z7
Tél. : (418) 648-7551
Télec. : (418) 648-7347

ATLANTIQUE

Affaires indiennes et du
Nord Canada
40, rue Havelock
C.P. 160
Amherst (Nouvelle-Écosse)
B4H 3Z3
Tél. : (902) 661-6200
Télec. : (902) 661-6237